

Store OFIS Shopping. No limit.

iPhone 6+ Meilleurs Voeux 2015

iPhone 6

2015

Tél.: 06 600 0000

A découvrir dans nos boutiques :
Pointe-Noire : 319, Avenue Charles de Gaulle
Brazzaville : Boulevard Sassou Nguesso, Centre-ville

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.net



N° 3481 du Vendredi 27 Mars 2015 - 63^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Presse catholique

Père Jean Le Gall, précurseur de la presse africaine en Afrique Equatoriale
(P.10)

Débat sur le changement de la Constitution

Marius Mouambenga à la rencontre des acteurs politiques et de la société civile
(P.5)

Point de vue

Le dialogue dans notre pays est une quête inachevée, depuis la Conférence nationale souveraine
(P.15)

Tribune libre

D'Oyo à Kindamba: l'étrange destin d'un amour inavoué
(P.6)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
TRAVAUX DE FUSION
DU RÉSEAU

Evaluation du dispositif congolais contre le blanchiment



Saturnin Bitsy, chef de mission d'évaluation

Le Congo appelé à corriger les défaillances constatées
(P.3)

Presse nationale

Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo a fait un don d'équipements à la presse publique et privée
(P.9)



Conférence régionale sur l'inclusion financière en Afrique centrale

Promouvoir l'accès aux services financiers de base, pour réduire les inégalités (P.3)

Journée mondiale de lutte contre la tuberculose

Avec près de trois mille cas de tuberculose par année, le Congo appelé à multiplier ses efforts

(P.6)

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où.
Choisissez OKEN-PALACE HOTEL

BP : 2660 - Tél : 06 529 11 74 / 05 513 13 73
E-mail : info@okenpalacehotel.com
Site Web : www.okenpalacehotel.com
Situé au quartier Fouks, derrière la station X-Oil, à Pointe-Noire (Congo)

BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com

Du Jamais Vu
Avec une Promotion Extraordinaire !!

199.000 FCFA/HT



.DELL Inspiron
.Processeur Dual Core 1.4 GHZ
.Mémoire RAM 2Go DDR3L
.Disque Dur 500 Go
.Ecran HD 15.6" LED
.HDMI / Bluetooth / WIFI / Camera HD
.Lecteur Graveur CD/DVD
.Garantie 3 ans

DELL REGISTERED PARTNER

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.
4.Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
44.Avenue Moe Katt Matou - Après Rond Point Kassal - Pointe-Noire - Tel: 056 056 056 - 044 53 53 53

BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com

2 en 1 Téléviseur + écran d'ordinateur 28 pouces
Haute définition

SAMSUNG



145 000 F CFA HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.
4.Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
44.Avenue Moe Katt Matou - Après Rond Point Kassal - Pointe-Noire - Tel: 056 056 056 - 044 53 53 53

BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com

Ordinateur de Bureau Reconditionné
+ Imprimante Laser wifi

Windows installé
Compatible ANDROID/APPLE



SAMSUNG

XPRESS M2020W / WIFI
NFC LASER NOIR / 22 PPM

iOS android

à 99.000 FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS
www.burotop.com

Ordinateur Portable HP

* Processeur Intel® dual core N2810 (2,5 GHz, 2 cœurs)
* 2 Go de mémoire SDRAM
* Disque interne de 500 Go
* Lecteur graveur DVD

* Carte graphique intel HD
* Ecran 15.6" HD Brightview
* Pavé numérique



Garantie 3 ans

199.000 FCFA HT

BUROTOP IRIS, réalise ce que vous pensez irréalisable.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Prix HT, ne concerne que les paiements au comptant, dans la limite de 1 pièce par client.

Evaluation du dispositif congolais contre le blanchiment

Le Congo appelé à corriger les défaillances constatées

Une équipe d'évaluateurs de la Gabac (Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale), qui relève de la Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale), a évalué, du 9 au 23 mars 2015, le dispositif congolais de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Au terme de sa mission, une séance de restitution de la synthèse de l'évaluation, s'est tenue, lundi 23 mars dernier, dans la salle de réunion de la délégation générale aux grands travaux, à Brazzaville, en présence du ministre délégué, chargé du plan et de l'intégration, Léon-Raphaël Mokoko, du chef de mission de Cemac, Saturnin Bitsy, et du directeur de l'Anif (Agence nationale des investigations financières), André Kanga. «La mission a permis de relever des défaillances du système dont les corrections requièrent une attention particulière des autorités nationales».

Pourquoi l'évaluation? «L'aspiration à un développement durable requiert la prise des mesures juridiques et institutionnelles procédant de la bonne gouvernance, comprises comme la gestion responsable de la chose publique. Or, les plans de développement adoptés par les gouvernants, sont parfois mis en échec par des comportements déviants de certains citoyens en quête d'enrichissement par des moyens parfois illicites. Placés à la tête de fortunes en inadéquation avec leurs revenus réels, ceux-ci utilisent un processus tendant à donner à

leurs biens d'origine illicite, des apparences régulières en vue d'échapper aux conséquences juridiques de leurs actes: c'est le blanchiment», a rappelé la mission. «Quant au financement du terrorisme, il consiste, pour toute personne morale ou physique, à fournir ou réunir, par quelques moyens que ce soit, directement ou indirectement, illicitement ou délibérément, des fonds dans l'intention de les voir utilisés ou en sachant qu'ils seront utilisés, en tout ou en partie, en vue de commettre un acte terroriste». Après ce rappel qui a porté éga-



Une vue de la rencontre, avec le ministre Léon Raphaël Mokoko.



Saturnin Bitsy (au milieu) et André Kanga (à d.).

lement sur le processus de mise en place de l'évaluation du Congo, le chef de mission du Gabac, Saturnin Bitsy, a indiqué que l'évaluation du Congo a été conduite sur la base des recommandations du Gafi (Groupe d'action financière), un organisme intergouvernemental de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme créé en 1989. Cette évaluation a porté sur le dispositif juridique et les mesures institutionnelles correspondantes; les mesures préventives et les entreprises et professions non financières désignées; les personnes morales, véhicules juridiques et organismes à but non lucratif; la coopération domestique et internationale. Selon le constat fait, «le Congo a fait de la bonne gouvernance le crédo de son action en vue de parvenir à un développement durable». L'armature juridique existe. L'agence nationale d'investigation financière a été mise en place. «Il est,

cependant, à déplorer l'opérationnalité de cette structure nationale, sept ans après sa mise en place, alors qu'elle devrait se placer au centre du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et jouer, de ce fait, un rôle incontournable dans l'assainissement des mœurs financières du Congo», souligne la mission qui a fait des recommandations (la nomination des membres suivie de leur prestation de serment; le recrutement des autres personnels (analystes, enquêteurs, informaticiens); désignation des correspondants auprès des administrations publiques concernées; la mise à la disposition de l'Anif des moyens financiers conséquents, etc). Dans son mot de circonstance le ministre délégué Léon Raphaël Mokoko a réprécisé les missions de l'Anif «qui n'est pas une police pour arrêter les gens». Il a reconnu qu'il y a nécessité de vulgariser les missions de la Gabac dans nos Etats. Il a promis que les recommandations seront mises en œuvre dans la transparence.

Pascal-Azad DOKO

Conseil des ministres du mercredi 25 mars 2015

Mercredi 25 mars 2015, une réunion du conseil des ministres s'est tenue, au palais du peuple, à Brazzaville, sous le patronage du chef de l'Etat, chef du gouvernement, Denis Sassou-Nguesso. Selon le compte-rendu fait par le ministre Jean-Claude Gakosso, le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, a soumis à l'examen du conseil le «rapport produit par le comité de suivi et d'évaluation des politiques et programmes publics» sur l'action du gouvernement au cours de l'exercice budgétaire 2014. La gestion axée sur les résultats, voilà le leitmotiv exigeant de la gouvernance moderne instruite par le président de la République. D'où la nécessité d'une évaluation périodique et systématique de l'action du Gouvernement. Il ressort du rapport «une bonne tenue des comptes et du taux d'exécution du budget de l'Etat. Une performance plutôt remarquable, si l'on considère les aléas induits par la baisse brutale du prix du pétrole sur le marché mondial, avec ces conséquences négatives sur les recettes budgétaires de l'Etat». Toutefois, le comité de suivi suggère davantage d'efforts pour rendre encore plus fluide la chaîne de la dépense, notamment par:

- le renforcement des capacités techniques des cadres et agents des structures de l'Etat en charge de la gestion des marchés publics;
- l'application rigoureuse des délais de délivrance des avis de non-objection et d'approbation des marchés publics;
- l'élaboration des plans de passation de marchés sur la base des budgets-programmes et non plus seulement au rythme annuel, avec cette nécessité de report de crédits d'un exercice budgétaire à un autre;
- la réaffirmation du rôle des directeurs des études et de la planification comme points focaux dans les ministères, en ce qui concerne le suivi et l'évaluation des politiques publiques;
- la désignation d'un point focal dans chaque ministère pour le suivi des projets à responsabilité partagée avec la Délégation Générale aux Grands Travaux.

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi portant code des hydrocarbures présenté par André-Raphaël Loemba, ministre en charge des hydrocarbures. Ce projet de code s'inspire assez largement des cadres juridiques et fiscaux en vigueur dans les pays membres de l'Appa (Association des pays producteurs de pétrole africains), et qui a au fond vocation à faire évoluer la législation congolaise dans ce domaine. Il reprend les principales dispositions de celui adopté en 1994. Le ministre André Raphaël Loemba a, ensuite, fait adopter trois projets de décret portant, attribution de permis d'exploitation, de permis de recherche et renouvellement de permis de recherche. Le Conseil des ministres a prononcé quelques nominations. Ministère des hydrocarbures

- Directeur général de l'Agence de régulation de l'aval pétrolier: M. Ernest Denis Souami, économiste, spécialisé dans le management du secteur de l'aval pétrolier.
- Ministère de l'enseignement supérieur
- Secrétaire général de l'Université Marien Nguabi: M. Gabriel Ahombo, maître assistant à la Faculté des sciences et techniques;
- Directeur général des affaires sociales et des œuvres universitaires: M. Jean Grégoire Ossebi, maître-assistant à la Faculté des sciences et techniques;
- Directeur général de l'enseignement supérieur: M. Bernard Mabilia, maître de conférences à l'Ecole supérieure polytechnique.

Conférence régionale sur l'inclusion financière en Afrique centrale Promouvoir l'accès aux services financiers de base, pour réduire les inégalités

La B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale) et le F.m.i (Fonds monétaire international) ont conjointement organisé, lundi 23 mars 2015, à l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya, à Brazzaville, avec l'appui du gouvernement congolais, une conférence de haut niveau sur le thème: «Finances pour tous: promouvoir l'inclusion financière en Afrique centrale». Ouverts par le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, en présence de Lucas Abaga Nchama, gouverneur de la B.e.a.c et Anne Marie Gulde-Wolf, directrice adjointe du département Afrique du F.m.i, de quelques membres du gouvernement, notamment Mme Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Mme Yvonne Adelaïde Mougany, ministre des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat et Léon Raphaël Mokoko, ministre délégué, chargé du plan et de l'intégration et de nombreux cadres, les travaux de cette conférence ont confirmé que l'inclusion financière est indispensable au développement économique dans la sous-région Afrique centrale, où le contraste est criant entre les énormes ressources naturelles dont disposent les pays et la pauvreté qui sévit dans de larges couches de populations.

Quelque deux cent participants venus de dix pays de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats d'Afrique centrale), des différents domaines (banques centrales et commerciales, Ministères des finances, institutions de microfinance, universités, société des affaires, société civile). Après la série des discours d'ouverture (discours de Mme Anne Marie Gulde-Wolf, de Lucas Abaga Nchama et celui d'ouverture du ministre d'Etat Gilbert Ondongo), cinq panels, au total ont été animés, au cours du séminaire. Le premier panel était même modéré par le ministre d'Etat Gilbert Ondongo. Les panels ont été animés par les experts de la Banque mondiale, du F.m.i et de la B.e.a.c. Plusieurs notions ont été développées comme: inclusion financière, réduction de la pauvreté, financement des petites et moyennes entreprises, rôle des microfinances, mise en œuvre des politiques et politiques pratiques, leçons et perspectives. Les débats ont été enrichis par les expériences de certains pays, notamment des déci-

deurs et des praticiens venus, entre autres, de la RDC, du Cameroun, du Congo et du Rwanda, relater leurs efforts pour augmenter l'inclusion financière. Les participants ont débattu des obstacles que rencontrent les ménages et les P.m.e pour accéder aux services financiers de base. L'inclusion financière est indispensable, entre autres, à la réalisation d'une croissance plus inclusive et au développement d'un secteur financier stable dans les pays de la sous-région. L'Afrique centrale est largement sous-financiarisée et demeure à la traîne dans le domaine de l'inclusion financière. Le taux de bancarisation demeure faible et se situe à 18,51% dans la Cemac, contre plus de 30% en Angola et moins de 10% en RDC et au Burundi, environ 24% en moyenne en Afrique subsaharienne, 60% en Afrique du Nord et plus de 80% en Afrique du Sud et à Maurice. Ce retard en matière d'inclusion financière s'explique non seulement par le faible niveau de développement du secteur financier en Afrique centrale,



Photo de famille après la cérémonie d'ouverture, Gilbert Ondongo entouré des organisateurs et des participants.



Les animateurs de la conférence de presse: Dezamaroczy, Lucas Abaga Nchama, Mme Anne Marie Gulde-Wolf et Léon Raphaël Mokoko.

mais aussi et surtout par plusieurs contraintes, dont les principales sont, entre autres: le faible niveau de revenus par habitant; la prépondérance du secteur informel et la faible culture financière des populations. Des échanges ont abouti à la formulation de treize principales recommandations. Les travaux se sont achevés par une conférence de presse donnée conjointement par Mme Anne Marie Gulde-Wolf, directrice adjointe du département Afrique du F.m.i, Léon-Raphaël Mokoko, Lucas Abaga-Nchama, et Dezamaroczy, chef de mission du F.m.i pour la Cemac. Selon eux, les conférenciers ont été unanimes à reconnaître que l'accès aux services financiers de base peut jouer un rôle

déterminant dans la réduction des inégalités et dans la promotion d'une croissance inclusive, en particulier dans les pays qui aspirent à l'émergence. C'était le vœu exprimé par le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, à l'ouverture des travaux: «Dans les jours à venir, l'inclusion financière presque totale devra prendre place en Afrique centrale, afin de contribuer à faire reculer la pauvreté et à accélérer la croissance». Après cette conférence, il faut espérer que les recommandations ne laisseront pas les gouvernants indifférents. La balle est du côté de la B.e.a.c pour en promouvoir la mise œuvre.

Philippe BANZ

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PROMOTION
DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE

MINISTERE DU BUDGET ET DES
COMPTES PUBLICS



COMMUNIQUE

EMISSIONS DES OBLIGATIONS DU TRESOR ASSIMILABLES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE SUR LE MARCHE DES TITRES PUBLICS A SOUSCRIPTION LIBRE DE LA CEMAC AU TITRE DE L'ANNEE 2015

Dans le cadre du financement du Schéma Directeur National d'Infrastructures (SDNI) 2012-2016, l'Etat Gabonais prévoit d'émettre, sur le marché des titres publics à souscription libre de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), des Obligations du Trésor Assimilables (OTA) pour un montant maximum de 30 milliards de FCFA. Ces emprunts, conformes à la stratégie d'endettement de l'année en cours, respectent la limite du plafond d'endettement intérieur autorisée par le Parlement dans la loi de finances 2015.

Les opérations de levée de fonds se dérouleront sur la période d'avril à décembre 2015, à travers trois (3) à quatre (4) émissions d'OTA. La première est prévue pour le 08 avril 2015, avec une période de souscription allant de la date de diffusion du présent communiqué jusqu'au 07 avril 2015.

Les ressources mobilisées par l'Etat Gabonais lors de ces différentes opérations sont destinées au financement partiel de la mise en œuvre du programme routier national et du renforcement de la capacité de production d'eau de l'usine de Ntoum.

Les investisseurs institutionnels, les entreprises et les particuliers désireux d'acquérir les titres émis par la République Gabonaise et de soutenir son développement sont invités à se rapprocher des établissements bancaires agréés en qualité de Spécialistes en Valeurs du Trésor de l'Etat Gabonais. Il s'agit de :

ETABLISSEMENTS	ADRESSES
AFRILAND FIRST BANK	Place de l'Indépendance, BP: 11834, Yaoundé (Cameroun)
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU GABON	Avenue du Colonel Parant BP 2241 Libreville (Gabon)
BGFIBANK GABON	Boulevard de l'indépendance, BP: 2253, Libreville (Gabon)
CREDIT DU CONGO	B.P: 2470, Brazzaville (Congo)
ECOBANK CAMEROUN	Boulevard de la Liberté, BP: 582, Douala (Cameroun)
ECOBANK CENTRAFRIQUE	Place de la République, BP: 910, Bangui (Centrafrique)
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE AU CAMEROUN	Avenue Mgr Vogt, BP: 700, Yaoundé (Cameroun)
STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON	1143, Boulevard de la Liberté, BP: 1784, Douala (Cameroun)
UNION BANK OF CAMEROON LIMITED	Immeuble Kassap, BP: 15569, Douala (Cameroun)
UBA CAMEROON	Boulevard de la Liberté, BP: 2088, Douala (Cameroun)
UNION GABONAISE DE BANQUE	Avenue du Colonel Parant, BP: 315, Libreville (Gabon)
COMMERCIAL BANK CENTRAFRIQUE	Rue de Brazzaville, BP: 59, Bangui (Centrafrique)
CAISSE COMMUNE D'EPARGNE ET D'INVESTISSEMENT DE LA GUINEE EQUATORIALE	Calle del Presidente Nasser Apdo 428 Malabo (Guinée Equatoriale)

Fait à Libreville, le 16 MARS 2015

P. Le Ministre de l'Economie, de la Promotion
des Investissements et de la Prospective
P.O. Le Ministre Délégué.


 Marie Julie BILOGO-BI-NZENDONG

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics


 Christian MAGNAGNA

7^{ème} édition de la Journée de la Cemac

Pour Pierre Moussa, il n'y a pas d'alternative crédible à l'intégration sous-régionale

«Promouvoir la paix, la sécurité et l'intégration en Afrique centrale», tel était le thème de la 7^{ème} édition de la Journée de la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), célébrée le 16 mars de chaque année. Au Congo, cette journée a fait l'objet d'une opération de planting d'arbres et d'une conférence de presse co-animée le vendredi 20 mars 2015, à l'hôtel Ledger Plaza, à Brazzaville, par Pierre Moussa, président de la commission de la Cemac, Léon Raphaël Mokoko, ministre délégué, chargé du plan et de l'intégration, et Claudine Munari, ministre du commerce et des approvisionnements. C'était un moment d'échanges sur la marche de cette communauté qui fait, actuellement, face aux nombreux défis, notamment la crise en République Centrafricaine et l'instabilité créée par les groupes terroristes ayant des effets négatifs sur le fonctionnement de l'organisation qui est, aujourd'hui, confrontée à la récurrente question de financement de la part des Etats-membres.

Selon Léon-Raphaël Mokoko, la célébration de la journée de la Cemac a été marquée par le planting d'arbres, la rencontre avec les étudiants de la Faculté de droit, pour les intégrer, selon lui, dans le processus de la compréhension de l'intégration de toutes les questions liées à la Cemac, et la conférence de presse.

Le président de la commission de la Cemac, Pierre Moussa, a rappelé que cette journée, instituée par acte additionnel n°2208/Cemac/CC9 du 25 juin 2008, est commémorée le 16 mars de chaque année, pour réaffirmer la volonté des peuples de cette sous-région de vivre ensemble, de promouvoir les idéaux de l'organisation et de célébrer la date de signature du traité créant la Cemac, le 16 mars 1994, à Ndjamen, au Tchad.

Pour lui, la libre circulation des personnes et des biens au sein de la Cemac tarde à se réaliser de manière intégrale. Pierre

Moussa a, néanmoins, fait savoir que l'intégration est un acquis, depuis fort longtemps déjà, pour certains pays comme le Congo, le Tchad, le Cameroun et la RCA. «Pour le Gabon et la Guinée Equatoriale, les négociations se poursuivent», a-t-il précisé.

En dépit de toutes les difficultés rencontrées par la communauté, et qu'il considère comme surmontables, le président de la commission de la Cemac estime que l'espoir d'une Afrique centrale émergente, où règnent la paix et la sécurité, est plus que permis. Car, il n'y a pas d'alternative crédible à l'intégration sous-régionale. Face à la concurrence, aux chocs externes et aux petites économies des pays de la Cemac, il y a lieu d'opérer des regroupements régionaux et favoriser la création de vastes espaces unifiés qui exercent un effet d'entraînement sur le commerce intracommunautaire, grâce à des infrastructures de soutien à la production et à la compétitivité,



Pierre Moussa (au centre), Claudine Munari (à g) et Léon Raphaël Mokoko.

té, soutient-il. Le renforcement de l'intégration économique en zone U.m.o.a (Union monétaire ouest-africaine) et Cemac se traduirait par un gain d'environ 3% de la croissance supplémentaire par habitant. «C'est ça les enjeux», a-t-il fait remarquer. Les difficultés d'aujourd'hui appellent un surcroît de volonté politique des Etats, pour franchir les obstacles qui se dressent sur le chemin de l'intégration. «Il faut mettre fin au règne des égoïsmes micro-nationalismes qui ne mènent à rien», a-t-il dit.

S'agissant de la compagnie Air Cemac, Pierre Moussa n'a pas eu la langue de bois pour avouer que le projet se heurte à un certain nombre de problèmes. «D'abord, le partenaire technique. Les discussions se déroulent, désormais, non pas avec la commission, mais avec la société Air Cemac qui a ses organes de direction, et le par-

tenaire Air France. Il semble qu'il y a eu beaucoup de pierre d'achoppement sur plusieurs points», a-t-il déclaré. Quant à son issue, il a simplement dit que le projet n'avance pas. Et pour cause, les chefs d'Etat ont refusé le principe du monopole exigé par Air France. «C'est à eux de décider, s'il faut poursuivre ou arrêter ce projet». Acculé sur la question de la Cemac des peuples, Pierre Moussa a dit que celle-ci ne sera pas, simplement, un slogan. A son corps défendant, il a indiqué que la Cemac est une affaire d'Etats. «Il serait vraiment intéressant que, de plus en plus, l'idéal communautaire soit approprié par les peuples eux-mêmes», a-t-il dit, tout en manifestant sa foi sur l'avenir de la Cemac. «Si, je n'y croyais pas, je serai déjà parti de là, depuis», a-t-il renchéri.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Débat sur le changement de la Constitution

Marius Mouambenga à la rencontre des acteurs politiques et de la société civile

Dans le cadre de sa mission de veiller à ce que la paix ne soit pas menacée dans le pays, Marius Mouambenga, commissaire général du comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, a initié, depuis quelques jours, des rencontres avec des acteurs politiques tant de l'opposition, la majorité et de la société civile, au regard des prises de position des uns et des autres dans le débat en cours sur le changement ou non de la constitution du 20 janvier 2002. L'objectif est de prendre leurs opinions et suggestions, afin de dresser un rapport au chef de l'Etat. La dernière rencontre en date, est celle qui a eu lieu, mardi 24 mars 2015, avec le président du Club 2002 P.u.r (Parti pour l'unité et la République), Guy Wilfrid César Nguesso, qui était assisté de son secrétaire général, Juste-Désiré Mondélé, et de quelques membres de son secrétariat permanent. Une occasion pour le leader de cette formation politique de réaffirmer la position de son parti en faveur du dialogue et du changement de la Constitution.

Tâche ardue, mais pas impossible, dirait-on. Marius Mouambenga n'entend pas baisser les bras. Bien au contraire, il croit que la paix peut et doit être sauvegardée. C'est le but de l'engagement du comité de suivi qui a initié une série de concertations avec les acteurs politiques et de la société civile, afin de préserver l'essentiel, la paix. En effet, depuis 2014, des voix s'élèvent, pour exiger le dialogue. Mais, les positions divergent quant au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. «Ce sont des débats qui ne s'arrêtent pas. Dans une ambiance comme celle-là, la situation ne peut pas être bonne», a expliqué Marius Mouambenga, qui était accompagné de quelques membres du comité de suivi.

Faisant une lecture de toutes ces rencontres, Marius Mouambenga a dégagé un constat plutôt mitigé. «Tous les acteurs, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, sont d'accord pour le dialogue. Mais, sur la question du changement de la Constitution, il n'y a pas encore de compromis. Les différents acteurs sont divisés en deux camps: la majorité qui considère qu'il faut modifier cette Constitution et l'opposition qui pense qu'elle n'est pas à toucher», a-t-il fait remarquer. Face à cela, le commissaire général du comité de suivi a décidé d'apporter sa contribution. «Notre mission, c'est de veiller à ce que la paix demeure. Evidemment, nous sommes comme des passerelles. Quand nous aurions entendu les points de vue des uns et des



Marius Mouambenga et Guy Wilfrid César Nguesso.

autres, nous ferons notre rapport, qui sera transmis au chef de l'Etat qui décidera, en dernier ressort», a-t-il ajouté.

De cette rencontre avec le comité de suivi, le président du Club 2002 P.u.r a réitéré la position de son parti, prise à l'issue de son congrès de 2014. «Nous sommes ouverts à toutes les discussions qui peuvent apporter des solutions consensuelles dans ce débat sur le changement de la Constitution. Pour nous, ce débat n'existe pas. Notre position est claire», a précisé Guy Wilfrid César Nguesso.

Il a rappelé que son parti est, au sein de la majorité, la première formation politique à avoir tenu tout un congrès sur ce thème. Par conséquent, il n'y

a plus d'illusion à se faire: «Le Club 2002 P.u.r est pour le dialogue et le changement de la Constitution».

Quant à la réticence de certains partis membres de la majorité qui hésitent encore à se prononcer sur ce débat, Guy Wilfrid César Nguesso s'est réservé le droit de parler à leur place. Néanmoins, il pense que ces partis non signataires de la déclaration du 20 janvier 2015 vont se déterminer, d'ici là. «Ce qui est sûr, lorsque la majorité se réunira pour décider de la question, ceux qui n'auront pas pris l'engagement de suivre la démarche en tireront les conséquences», a-t-il précisé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Direction générale de la police

Des motocyclistes formés en matière de police routière

Après la formation sur la gestion des flux routiers, des agents de la Force publique (policiers, gendarmes, militaires), des motocyclistes viennent de recevoir une formation axée sur les gestes et techniques professionnelles en matière de police routière. Fruit de la coopération entre le Congo et la France, cette formation a été organisée en prélude aux 11^{èmes} Jeux africains qui se tiennent, du 4 au 19 septembre, 2015, à Brazzaville.



Les officiels, les encadreurs et les motocyclistes.



Démonstration du savoir-faire des motocyclistes, à travers un exercice de simulation.

Une vingtaine de policiers, gendarmes et militaires de la D.g.s.p (Direction générale de la sécurité présidentielle), de Brazzaville, spécialistes de la moto, ont été soumis à un exercice d'aptitudes physiques et intellectuelles, sur la maîtrise de la machine mécanisée à deux roues, la circulation en groupe, les services d'ordre motorisé, les escortes, les mises en situation en binôme, les différentes interventions collectives ou sélectives dans le domaine de la police routière, et bien d'autres aspects y relatifs. La formation a eu lieu dix jours durant, à l'esplanade du Stade Président Alphonse Massamba-Débat, et a été clôturée, mercredi 11 mars dernier. Elle a permis aux conducteurs des motos de renforcer la capacité opérationnelle, mais également, de développer et de maîtriser les techniques d'escortes des convois, des délégations et des officiels sur des artères à intense trafic.

Clôturant ledit stage, le colonel Jean-Claude Ndoudi, directeur de la police administrative et de la réglementation, qui avait à ses côtés, le commissaire divisionnaire Michel Paris, attaché de sécurité intérieure près l'ambassade de France, l'expert-formateur, le commandant Christophe Rougeot, commandant de la compagnie motocycliste des C.r.s-Est/Ile-de-France, et d'autres officiers de la Force publique, a souligné: «Au regard des exercices et figures présentés, l'on peut aisément déclarer être satisfait de l'assimilation des enseignements reçus, lesquels devraient être copieusement intériorisés et appliqués».

Prodiguant des conseils aux stagiaires, il a dit: «A cet effet, vous devez continuellement vous entraîner pour développer le professionnalisme et prétendre être capable d'affronter toute situation de trouble du trafic routier. Aussi, penser à transmettre ces mêmes enseignements à vos collègues, pour pérenniser les meilleures prestations dans ce domaine. En sachant compter sur votre conscience professionnelle et votre sens du devoir, je puis vous rassurer que le soutien de la hiérarchie sera permanent et ne saura souffrir d'aucune entorse».

Signalons qu'à l'occasion, les stagiaires, qui ont, tous, reçu des attestations de participation, ont démontré leur savoir-faire, à travers un exercice de simulation. Peu après, le colonel Jean-Claude Ndoudi et l'expert Christophe Rougeot se sont échangé des présents. Ce geste a été poursuivi par l'expert français à l'endroit d'autres officiers de la Force publique, présents à cette cérémonie, dont la modération a été assurée par l'encadreur du stage, le commandant Jocelyn-Francis Koubemba, chef de service instruction à la Direction générale de la police.

Alain-Patrick MASSAMBA

PARCELLE A VENDRE

Au quartier Poto-Poto Djoué derrière les émetteurs de l'ex-ONPT (Cité OMS), dimension 20 sur 20: 400m².

Contacts:

06 621 97 87/05 545 87 12
06 665 65 87/05 342 31 81

Après les multiples appels au dialogue: les regards sont tournés vers le gouvernement

A l'opposition, au centre, à la majorité comme au sein de la société civile, les appels se sont multipliés, pour réclamer la tenue d'un dialogue national, pour aborder les questions liées à la gouvernance électorale, dans la perspective de l'élection présidentielle de 2016. La majorité présidentielle y ajoute même la question de l'évolution des institutions. Les partis de l'opposition ont même lancé des ultimatums, pour la tenue de ce dialogue. Dans son message de nouvel an, le président de la République avait déjà confirmé la tenue de ce dialogue. Depuis, les regards sont tournés du côté du gouvernement dont la tenue des conseils des ministres était devenue rare. Le gouvernement a repris à siéger cette semaine. Mais, de ce dialogue, il n'en parle pas encore. Apparemment, le ministre de l'intérieur n'a pas encore élaboré de projet à ce sujet. Mais, l'attente se fait fiévreuse.

Avec la tenue du congrès de son parti, annoncera-t-il sa candidature?

L'ancien ministre des finances, Mathias Dzon, président de l'A.r.d, une plateforme au sein de l'opposition, est le premier à annoncer publiquement sa candidature à l'élection présidentielle de 2016. Il a pris de court les autres dirigeants des partis d'opposition qui ont été surpris par cette annonce. Le M.c.d.d.i, parti qui a suspendu sa participation à la majorité présidentielle, et qui s'oppose au changement de constitution, a annoncé la tenue de son congrès extraordinaire, du 3 au 4 avril 2015, à Brazzaville. Est-ce l'occasion pour annoncer son candidat à l'élection présidentielle? La question ne fait plus l'ombre d'un doute. Le secrétaire général de ce parti, Guy-Brice Parfait Kolélas, actuel ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, avait déjà affirmé que son parti va, cette fois-ci, présenter un candidat à l'élection présidentielle. Alors, sera-t-il le prochain candidat à s'annoncer publiquement? On attend de voir.

Trois enfants et leur mère meurent dans un incendie à Makélékélé

Un incendie a fait quatre victimes, dimanche 22 mars 2015, vers 22h, dans un domicile situé rue Bazolo, dans le périmètre de la paroisse Saint-Michel de Nganguouoni, au quartier Château d'eau, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Les victimes sont une femme d'environ quarante ans et ses trois enfants, dont un nourrisson. Ils se trouvaient dans leur chambre quand les flammes, parties d'une lampe luciole, selon un témoignage recueilli sur le lieu du sinistre, l'a embrasée. Des voisins ont réussi à extirper la mère et le nourrisson par la fenêtre. Mais, le nourrisson n'a pas survécu à ses blessures. Il a succombé le même jour, à l'hôpital. Les deux autres enfants sont morts calcinés dans la chambre. Quant à leur mère, elle est décédée, mardi 24 mars, des suites de ses brûlures. Ce drame laisse les gens interrogateurs. Il paraît que les flammes ne s'étaient pas propagées dans les autres pièces de la maison. D'où des interprétations, parfois fallacieuses, sur la «véritable origine» du sinistre.

L'avenue de l'Abattoir momentanément praticable

Le tronçon de l'avenue de l'Abattoir allant du Château d'eau à l'ex-Abattoir, est un borbier célèbre, qu'il pleuve ou pas. Il est jonché de multiples nids de poule. Les humoristes le comparent exagérément à un circuit de rallye. Voilà, le lundi 23 mars 2015, la population a été agréablement surprise par la présence, sur ce tronçon, d'un engin lourd des T.p (une niveleuse). Il a, en quelques heures, fait disparaître les trous en y déversant la terre rouge. Le tronçon est devenu un peu mieux praticable. Mais cela durera-t-il longtemps? Il reste, aussi, à attaquer d'autres borbiers célèbres dans la capitale.

Un restaurant de fortune au complexe universitaire Bayardelle!

Il n'y a pas de cantine universitaire à la Faculté des lettres et des sciences humaines, à Brazzaville. La nature ayant horreur du vide, un ressortissant de l'Afrique de l'Ouest a installé un restaurant de fortune, fait en tôle, juste à l'une des entrées de cette faculté. L'insalubrité crève les yeux. Les brochettes de viande sont exposées à l'air libre et les conditions d'hygiène sont douteuses. Mais, faute de mieux, les étudiants s'y bousculent «pour mettre quelque chose sous la dent». Qui a autorisé l'ouverture de ce restaurant dans l'enceinte de l'université? Il est temps, pour les œuvres universitaires, de réhabiliter les restaurants universitaires au lieu d'exposer les étudiants aux maladies.

Deux jours de grève chez les planteurs de canne à sucre de Saris-Congo

Pendant deux jours, près de 300 tâcherons, planteurs de canne à sucre de la Saris-Congo (Société agricole de raffinage industriel du sucre), usine installée à Nkayi, dans le département de la Bouenza, étaient en grève, suite au mauvais calcul de leurs salaires, selon eux, observé dans les bulletins de paye de la première quinzaine du mois de mars 2015. Ils sont restés à la gare, au point d'embarquement, mais ont refusé de monter dans les véhicules pour se rendre à l'usine. Pour les responsables de Saris, les modalités de calcul de la paye n'ont pas changé. Les grévistes revendiquent, aussi, la reconduction de tous les planteurs et encadreurs, le pointage de deux jours de grève, le passage du statut de journalier à celui de temporaire et le recrutement à la catégorie 3-1. Le préfet du département, Célestin Tombé-Kendé, s'est impliqué, mercredi 25 mars, pour juguler la crise. La situation sera réglée dans un bref délai, selon les responsables de Saris-Congo.

Journée mondiale de lutte contre la tuberculose

Avec près de trois mille cas de tuberculose par année, le Congo appelé à multiplier ses efforts

La communauté internationale a célébré, mardi 24 mars 2015, la Journée mondiale de la tuberculose, sous le thème: «Atteindre les trois millions: dépister, traiter et guérir la tuberculose». Pour rappeler au monde entier les souffrances que les populations continuent d'endurer à cause de cette maladie, en dépit de l'existence d'intervention de lutte efficace. Au Congo, un focus a été organisé par la direction des maladies transmissibles et le V.i.h.sida, à travers le Programme national de lutte contre la tuberculose, dans la salle de conférences du Ministère de la justice et des droits humains, sous le patronage du Pr Obengui, directeur général de l'épidémiologie et des maladies infectieuses.



Les participants.

Pour les responsables du Ministère de la santé et de la population, la journée mondiale de lutte contre la tuberculose est une invite à l'approfondissement et à la recherche des moyens destinés à l'éradication de cette pandémie. A l'échelle mondiale, la tuberculose reste une priorité de santé. Car, chaque année, 9 millions de cas sont dépistés, dont 3 millions échappent au système de santé. Une bonne partie de ces personnes vivent dans les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables du monde ou appartiennent aux populations marginalisées.



Dr Franck Okemba-Okombi, l'animateur du focus.

Selon les estimations du rapport mondial 2014, le taux de prévalence est de 462 pour 100.000 habitants et 42 à 44 pour 100.000 habitants de taux de mortalité. En effet, la tuberculose, bien qu'évitable et curatif, sévit de façon endémique au Congo. Elle est plus fréquente en milieu jeunes (de 25 à 34 ans), avec une prédominance de sexe masculin. Cette

situation est aggravée par la résistance des micro-bactéries aux antituberculeux et surtout par l'association de la tuberculose avec le sida. En vue de renforcer le dépistage précoce de la tuberculose,

tous les centres anti-tuberculeux du pays ont été dotés de matériels et de consommables. Il sied de rappeler que le centre de dépistage de la tuberculose de Brazzaville est le plus ancien, le plus grand et le plus important dans la lutte contre la tuberculose dans notre pays. Sa fonction essentielle est le dépistage et la prise en charge des tuberculeux. Il joue aussi le rôle de centre de référence pour les autres centres de dépistage et de traitement dans le pays, en matière de formation du personnel, en diagnostic et prise en charge de la tuberculose. Il consulte environ 4000 patients par trimestre et dépiste entre 700 et 800 malades tuberculeux, soit 2800 à 3000 malades par année.

Signalons que la tuberculose se manifeste généralement par la toux qui dure plus de deux à trois semaines, la perte de poids et la fièvre. Ces signes sont souvent ignorés par la communauté qui consulte tardivement le centre de santé... La tuberculose apparaît à la fois comme une menace pour notre pays, elle constitue un réel problème de santé publique. A l'occasion de cette Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, l'O.m.s a lancé un appel afin que de nouveaux engagements soient pris et que de nouvelles actions soient menées pour lutter contre la tuberculose, l'une des maladies infectieuses qui entraînent le plus de décès dans le monde.

Cyr Armel YABBAT-NGO

TRIBUNE LIBRE

D'Oyo à Kindamba: l'étrange destin d'un amour inavoué

Il fut un temps où Bernard Kolelas, président du M.c.d.d.i puis de l'U.r.d, faisait de beaux yeux à Denis Sassou-Nguesso, président du P.c.t, et vice-versa, en feignant d'ignorer les fondements idéologiques qui avaient structuré leurs partis politiques respectifs. Le jeu de séduction partagé déboucha sur une alliance de raison, qui n'avait stratégiquement pas d'autre but que d'en découdre avec Pascal Lissouba, le parfait dindon oublié par le pèrorait au premier étage du palais du peuple. La séparation brutale des trois titans fut tragique, avant un retour en grâce éminemment sélectif.



Par Ludovic Miyouna Tetani.

Le président Fulbert Youlou, En rupture de ban avec ses frères de terroir, «les corbeaux», adeptes spirituels d'André Grenard Matsoua, et rebelles à l'administration de l'Etat, les sanctionna par une déportation comme intuitive vers la région de la Cuvette, où certains devinrent des propriétaires fonciers. Ils se fondirent dans la population du coin, prirent des femmes et engendrèrent de nombreux petits congolais inscrits à l'Etat-civil et épris de Nation. Il est constant que les relations du Pool et de la Cuvette ont toujours été tumultueuses, empreintes d'émotions passionnelles équivoques et de moments de recentrage. Jacques Opongault, illustre rival politique de Fulbert Youlou, mit un point d'honneur à afficher son unité de cœur avec son adversaire vainqueur après leur réconciliation. Ses héritiers politiques autoproclamés, qui n'ont jamais compris la teneur profonde de ce message patriotique, agitent à la moindre échauffourée le spectre des événements de 1959, en se posant vindictivement en victimes. Les faits sont têtus et le pouvoir temporel de la politique «jusqu'au boutiste» s'avilit à vouloir perpétuer des rancœurs

scélérates: les théoriciens de la République des gueux s'amusaient à stigmatiser le pouvoir mutuellement attractif des pôles dominants dans les Pays-Bas espagnols du XVI^{ème} siècle, qui s'attiraient en l'occurrence par curiosité. Leurs différences manifestes intriguèrent l'un et l'autre, autant qu'elles les séduisaient, parce qu'une beauté indécible émanait de chacun d'eux. Dans la foulée des journées ordinaires en quête d'exotisme, des hommes de Talangaï s'avisèrent de qualifier de frivoles les filles de Baongo, tandis que les mâles de Baongo s'arrogeaient le droit d'appeler «dévagondées» les femmes de Talangaï. Bref, le type de querelles de marqueurs qui se disputent des territoires convoités, et que la bienséance citadine réprouve! Elles sont l'expression des passions réciproques refoulées, car Baongo et Talangaï s'appréciaient par ailleurs, s'éprouvaient jalousement, s'ébattaient dans des exercices langoureux plus qu'ils ne débattaient contradictoirement, et se mariaient en grandes pompes. Ils engendrent des enfants qui revendiquent la République, leur seule chance de se soustraire au déchirement identitaire, dans une urgence non politique, mais simplement sentimentale.

le et citoyenne. Et puis... je réalise avec quel empressement je déboulais chez Aimé Emmanuel Yoka lorsque, sur les hauteurs de Nkombo, au sortir de la guerre civile de 1997, j'y rencontrais Senga-Bidié, Maître Djolani, le directeur général Mpinou... Nous sablions le champagne, comme une bonne famille retrouvée, et alors que des mots littéraires, philosophiques et juridiques sifflaient de nos lèvres, sur fond de tintements d'assiettes. J'appris bien plus tard, son projet de député de Vindza, projet logique à mes yeux, chez cet homme qui débitait aisément les citations de Rousseau et de Montesquieu, et qui n'aurait pas dédaigné parler ma langue natale, au-delà des croyances métaphysiques traditionnelles et des suspensions politiques, pour restaurer la force des repères démocratiques. Ce qu'Aimé Emmanuel Yoka ne savait pas, consciemment,

c'est qu'au-delà de ses marques symboliques, un brin triomphalistes, il voulait donner corps à un désir enfoui de faire une démonstration d'universalisme et de dépassement, en se faisant le devoir de travailler pour une contrée qui n'est pas la sienne et satisfaire au passage un ardent ego de conquérant. Il mettait involontairement en relief tout le génie des psychanalystes, qui révèlent les pulsions motrices qui nous font agir, par l'exploration d'un subconscient qui déroule toute la machine latente de la mémoire contenue même depuis le Neandertal et qui, me semble-t-il, a incité Emmanuel Yoka à vouloir à tout prix, malgré lui, retrouver son peuple du Pool... dans le fin fond du logiciel historique incrusté dans sa mémoire. Il est temps que le chef de l'Etat, gardien de l'équilibre des institutions et hautement occupé à des médiations internationales ingrates et compliquées, s'attache à concevoir une médiation nationale simple et intelligente, qui fasse se rencontrer Oyo et Kindamba, et entende le discours immergé qu'ils n'ont jamais osé s'avouer, par amour propre: «Je t'aime», «moi aussi». Et vice-versa. Au temps où le M.c.c.d.i et le P.c.t flirtaient sans fausse honte, il était aisé de décoder les fiches des experts, qui entrevoyaient dans cette substance «le socle de l'unité nationale», en décryptant le phénomène politiquement et biologiquement, avec mention de tous les effets d'entraînement que l'électrochoc comporterait pour l'ensemble des autres communautés.

(Suite page 15)

Conseil national de la F.t.c (Fédérations des terriens du Congo) à Kinkala Réélu président, Aristide Mampouya appelle à une bonne gouvernance foncière

«Propriétaire terriens à l'heure de la bonne gouvernance foncière», tel est le thème de la deuxième assemblée générale ordinaire de la F.t.c (Fédération des terriens du Congo), qui s'est tenue, samedi 7 mars 2015, dans la salle de conférences de l'hôtel du conseil départemental du Pool, André Grenard Matsoua, à Kinkala, sous la direction du coordinateur national, Aristide Mampouya, avec la participation de 164 délégués représentant 11 délégations des associations de tous les départements du pays. C'était en présence du représentant du préfet, du directeur départemental des services préfectoraux, Germain Mbemba, de l'administrateur-maire de la communauté urbaine de Kinkala, Bernadine Malonga, du chef de cabinet du sous-préfet de Kinkala, Alfred Bakouila, du notable de Kinkala, Pierre Kyzonzi, et de plusieurs invités. Au terme des travaux, Aristide Mampouya a été réélu, à l'unanimité, président de la F.t.c, pour un mandat de quatre ans. La prochaine assemblée générale du conseil national est prévue en 2017, à Madingou (département de la Bouenza), et de la troisième assemblée ordinaire, en 2018, à Impfondo (Likouala).



Aristide Mampouya.



La photo de famille.

président de la F.t.c a salué et félicité les terriens venus de tous les départements, exprimant, de ce fait, leur attachement au destin de leur organisation. «Cette deuxième as-

semblée générale ordinaire se tient à un moment où l'instauration d'une gouvernance foncière et véritable s'avère indispensable, nécessitant, par conséquent, le renforcement des rapports de partenariat entre la Fédération des terriens du Congo et le Ministère des affaires foncières et du domaine public. Ce qui explique le choix du thème retenu pour les présentes assises», a-t-il déclaré. Clôturant les travaux, tour à tour dans leurs mots, de fin, le président du comité des membres d'honneur, le président réélu de la F.t.c, et le représentant du préfet, se sont félicités du bon déroulement des travaux et ont souhaité aux pro-

priétaires terriens, ainsi qu'à leur organisation des succès encore plus grands.

Pascal-Azad DOKO

Club 2002 P.u.r

Organisation d'une conférence-débat sur les droits de la femme

En rapport avec la commémoration de la journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année, et le mois de femme, le Club 2002 P.u.r (Parti pour l'unité et la République) que dirige Guy Wilfrid César Nguesso a organisé, vendredi 20 mars 2015, à la préfecture de Brazzaville, une conférence-débat à l'endroit de ses militantes, au cours de laquelle trois thèmes ont été développés: «l'autonomisation de la femme et leur rapport dans la société»; «L'autonomisation de la femme: les us et coutumes» et «la place de la femme dans les institutions». C'était sous le patronage de Mme Cornélie Ngapi, directrice générale de la promotion de la femme.



Christian Rock Mabiala et Me Agathe Kouyitokou.



Les participantes.

Abordant le premier thème sur «l'autonomisation de la femme et leur rapport dans la société», Christian Rock Mabiala, de la direction générale des affaires sociales, a fait l'historique de cette journée. Pour lui, la nouvelle dimension donnée à cette journée est de faire de celle-ci, le point de ralliement des efforts coordonnés déployés pour exiger la réalisation des droits des femmes et leur participation au processus politique et économique. Toutefois, il a estimé que celle-ci entravent le pouvoir des femmes à accéder aux droits que leur reconnaît la loi. Selon elle, l'autonomisation juridique des femmes se définit à partir de certains critères qui visent à promouvoir l'égalité des sexes tels que la capacité à influencer le changement social, afin de créer un ordre juridique juste. «Les us et coutumes nationaux empêchent les femmes d'accéder totalement à l'amélioration et au changement de leurs droits», a expliqué Me Agathe Kouyitokou.

Comme pour édifier l'assistance, elle a cité certaines dispositions du code de la famille qui, selon elle, visent la discrimination de la femme. «Il s'agit du principe de la polygamie qui autorise aux hommes d'avoir jusqu'à cinq femmes. A un certain moment, je me pose la question de savoir si le jour où ce code était rédigé, il y avait des femmes pour consentir à cela. Apparemment, ça ne nous arrange pas», a-t-elle fait savoir. Plus directe dans son langage, Mme Ngafouomo, secrétaire générale de la mairie de Bacongo, a, quant à elle, développé le thème sur «la place de la femme dans les institutions». Pour elle, la femme politique au Congo devrait affranchir les préjugés et briser les chaînes d'une société hypothéquée par les hommes. «La femme congolaise ne devrait plus se taire. Nous ne sommes pas là pour prendre uniquement soin de nos époux, de nos enfants et s'activer dans la cuisine. On refuse ça».

A ce titre, elle a appelé les femmes à s'organiser et à abandonner l'esprit des clans qui, selon elle, n'avance pas la parité. «Lorsqu'il y a parité, il y a le genre; lorsqu'il y a le genre, il y a l'égalité et le développement social», a-t-elle fait remarquer, tout en précisant que le foyer est une continuité d'amour entre deux conjoints. «On n'amène pas l'armée à la maison ou ses fonctions de ministre pour imposer quoi que ce soit à son épouse. C'est ce que nous, les femmes, ne voulons plus», a-t-elle martelé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

E.a.d (École africaine de développement) de Pointe-Noire

Des femmes initiées aux notions d'entreprises, pour leur autonomisation

Journalistes, douanières, militaires, enseignantes, agents de santé, gendarmettes, policières... Ce sont près de 122 femmes issues des entreprises publiques ou privées du Kouilou et de Pointe-Noire qui ont participé, le 14 mars 2015, au séminaire initié par l'E.a.d (École africaine de développement), dans le cadre de la célébration du mois de la femme. Ce séminaire, qui a eu pour cadre l'un des amphithéâtres de ce Centre d'enseignement supérieur privé, était axé sur le thème: «L'autonomisation de la femme par la création d'opportunités d'affaires».

Pour l'E.a.d (École africaine de développement) de Pointe-Noire, l'autonomisation de la femme ne se décrète pas. Elle devrait, plutôt, être le résultat de la matérialisation d'une vision, en profitant de multiples opportunités d'affaires. Une approche que semblent déjà partager plusieurs femmes de la capitale économique.

Bien que des statistiques ne soient pas disponibles, beaucoup de femmes dans le monde, et surtout au Congo-Brazzaville continuent de vivre dans une totale dépendance économique. Ce qui explique, en partie, ou aggrave des cas de toutes sortes de chosification de la femme.

Or, la femme dispose des mêmes atouts que l'homme, pour réussir son autonomisation. «Nous souffrons, parce que nous voulons souffrir», s'indignait, ce jour-là, Vincent Madzou, promoteur de l'E.a.d, en guise d'introduction à l'ex-

posé sur le thème choisi par sa structure pour célébrer en différé la journée internationale de la femme. La femme est, donc, appelée à entreprendre. Mais, entreprendre a un prix. «Ce n'est pas tout d'avoir de l'argent. Ce n'est pas tout d'avoir fait de longues études. Mais, pour entreprendre, il faut des idées et une vision», a expliqué Vincent Madzou.

C'est donc dans un style magistral et interactif, mais dans un langage un peu loufoque que le promoteur a expliqué à ses interlocutrices les mécanismes de création et de fonctionnement d'une entreprise. En effet, si la création d'une entreprise procède du désir de satisfaction d'un besoin (exprimé, non exprimé ou à moitié satisfait), il est important de rechercher les financements et de mettre sur pied une politique de gestion de l'entreprise créée. Et comme c'est le cas pour toute leçon, les participantes ont été soumises à une épreuve



Les participantes.

d'évaluation de connaissances acquises. Cinq femmes ont obtenu la plus forte moyenne (17 sur 20). Il a fallu donc procéder au tirage au sort pour sélectionner les deux lauréates qui bénéficieront d'une formation gratuite de deux ans à l'E.a.d. Il s'agit de Mme Nadine Djo Lokaté, journaliste à M.c.r.t.v, un groupe de télévision et radio privées, et de Mme Taty Létat, agent à la préfecture de Pointe-Noire. Les trois autres lauréates bénéficieront d'une formation gratuite en informatique pendant trois mois. En dehors de ces présents et des attestations de participation, l'E.a.d dit s'attendre à une contrepartie de la part des femmes. «Mon vœu le plus ardent est que chacune de vous m'appelle un jour pour me remercier

en me disant: Monsieur Madzou, mon affaire prospère grâce au cours que vous nous avez dispensé en 2015», a exhorté M. Madzou.

Ce dont les participantes se montrent tout à fait conscientes. «C'est tout un cours que le promoteur de l'E.a.d nous a fait. Et en tant qu'enseignante, il nous a évaluées, question de voir si nous avons assimilé les notions. C'est la preuve qu'il y a une réelle volonté d'accompagner la femme dans sa course vers l'autonomisation», a indiqué Mergelline Ndombi-Bouya, chef de service à la direction départementale de la femme du Kouilou et gagnante de la formation gratuite en informatique.

John NDINGA-NGOMA



✓ **facebook**

Adonai Mouzita

Je rends hommage, aux femmes de toutes époques confondues, qui grâce au travail acharné, au courage effronté, et à leur bravoure ont su faire valoir leurs droits.

Connect with facebook



✓ **facebook**

Junior Scrabe Makani

Ô femme congolaise génitrice d'une grand nation tu mérites d'être indépendante, autonome, avoir les mêmes chances et maîtresse de ta vie pour que tu émerges.

Connect with facebook



✓ **facebook**

Osvaldo Rey Chrys Mokouma

Femme, toi qui endure toutes les souffrances pour donner une nouvelle vie ! Tu as su te battre pour l'égalité des droits ! Mes respects !

Connect with facebook



✓ **facebook**

Dinauld Mboubeka's

Ô femme toi qui a voulu la liberté pour t'exprimer selon tes propres choix, en ce jour moi en premier je suis persuadé de ton indépendance dans la société.

Connect with facebook



✓ **facebook**

Petrova Marina La Chic

Ô toi brave femme, toi qui a su revendiquer tes droits et su t'imposer dans la société avec une liberté d'expression. C'est en toi que j'espère.

Connect with facebook



✓ **facebook**

Henock Ngouabi Akanaty

Je rends hommage à la femme congolaise car elle a souffert pour me donner la vie Ô femme tu as aussi un mot à dire dans la société et le droit de diriger.

Connect with facebook



✓ **facebook**

Fayol Kondzi

Aujourd'hui j'ai l'occasion de rendre hommage à la femme africaine, tant pour son esprit d'endurance que pour les sacrifices qu'elle a consenti.

Connect with facebook



✓ **facebook**

Eric Moukiama

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, j'ai une pensée vers ses femmes mères, qui ont marqué le passé ou le présent de notre pays.

Connect with facebook



Poèmes dédiés à la Femme

Publiez votre pensée en hommage à la femme sur la page Facebook de MTN en inscrivant le hashtag : #MoisDeLaFemme, puis invitez vos amis à « Aimer » votre pensée afin d'augmenter vos chances de gagner des téléphones et des bons d'achat.



Presse nationale

Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo a fait un don d'équipements à la presse publique et privée

Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo, secrétaire comptable du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), a voulu marquer le mois de la femme, de manière particulière. Elle a, en effet, pensé à ses collègues professionnels de l'information et de la communication, en faisant un important don d'équipements à vingt-trois organes de presse publique et privée. La remise de ce don a eu lieu, mercredi 25 mars 2015, à l'hôtel Olympique palace, à Brazzaville, sous le patronage d'Auguste Kinzonzi-Kitoumou, directeur de cabinet du ministre de la communication, en présence de Mme Marie Martial Félicité Bolemas Kenguepoko, directrice de l'intégration de la femme au développement, et Mme Barbara Laurenceau, représentante du Fnuap au Congo. C'est sous le thème: «*Femme, première donatrice de la société*», que Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo a placé son action.

Professionnelle de l'information et de la communication elle-même, ancienne directrice générale de Télé-Congo, Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo connaît les difficultés et les problèmes récurrents de la presse congolaise. Devenue secrétaire comptable du C.s.l.c, elle milite pour le soutien à la presse. Elle a, alors, mis en jeu ses connaissances, pour rassembler ce qui lui a permis de faire un important don aux médias nationaux. «*Cette démarche participe de ma reconnaissance à cette corporation des médias qui m'a façonné et a constitué, pour ma vie professionnelle, une manifestation parfaite*», a-t-elle dit dans son allocution. L'importance des médias? Elle connaît: «*Il n'est, d'ailleurs, un secret pour personne que les médias sont incontournables*

dans la vie des peuples et des nations. Ils jouent un rôle important dans la consolidation de la démocratie et le processus de mobilisation des populations autour des objectifs de développement». Pour elle, «*il est, donc, indispensable de s'assurer que les médias assument convenablement cette lourde et noble responsabilité sociale parce qu'ils sont de plus en plus les guides de l'opinion publique*». Et elle ajoute: «*Dans le même temps, il est aussi indispensable de reconnaître le mérite de ceux qui respectent les principes et les normes éthiques et déontologiques qui régissent les métiers de l'information*». Appréciant le geste de Mme Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo, Mme Bolemas Kenguepoko a déclaré: «*A travers vous, femmes des médias, de-*



Mme Bolemas Kenguepoko, M. Kinzonzi-Kitoumou et Mme Mongo



Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo.

venez interlocuteurs de dialogue, porteur de changement et de sensibilisation des problèmes rencontrés par les femmes, notamment la couverture médiatique en zone rurale aux femmes de l'arrière-pays sur leurs droits fondamentaux, à savoir: le droit à la santé, au mariage, à la scolarité, au travail, à la culture, à l'héritage; et d'être sensibilisées de la mise en œuvre des engagements pris tant au plan national qu'international, dans le sens de l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la jeune fille». En donnant des moyens d'action aux organes de presse, Mme Hobain-Mongo a compris le rôle que doit jouer la presse dans l'accompagne-

ment de la femme vers son autonomisation, a-t-elle conclu. Devant ce geste concret, les discours n'ont plus d'importance, a dit en substance, Auguste Kinzonzi Kitoumou, pour donner le top de la remise des dons. Au total, sept chaînes de télévision (Télé-Congo, D.r.t.v, Télé-Dol de Dolisie, M.n.t.v, Top-tv, Equateur service télévision et Canal Bénédiction) ont reçu, chacune, en dehors de Télé-Congo et Télé-Dol qui ont bénéficié, chacune, d'une moto K.t.m, une caméra ou une minicamera, un projecteur avec trépied, un ordinateur de bureau, une imprimante à jet d'encre et deux cartons de rames de papier bureau; cinq chaînes de radio (Radio-Congo, Radio-Brazzaville, Radio Liberté, Radio Magnificat et Radio Louzolo) ont reçu, chacune, hormis Radio-Congo qui a bénéficié d'une moto, un dictaphone, un ordinateur de bureau, une imprimante et deux cartons de rames de papier bureau. Du côté de la presse écrite, ce sont dix journaux et magazines (A.c.i, La Nouvelle République, La Semaine Africaine, Le Baobab, Le Patriote, Les Dépêches de Brazzaville, L'Observateur, Le Métropolis, Le Magazine Proccol et Le Chemin) qui ont bénéficié, chacun d'un ordinateur de bureau, d'une imprimante, d'un dictaphone, d'un appareil photo-vidéo numériques et de deux cartons de rames de papier de bureau. Le C.i.p (Centre international de presse) a, quant à lui, bénéficié d'un ordinateur de bureau, d'une imprimante et des cartons de rames de papier.

Grévy Joël OKEMBA

Comité P.c.t du 9^{ème} arrondissement Djiri (Brazzaville) Antoinette Olou-Tielé Gambia vulgarise le choix du changement de la Constitution

Présidente du comité P.c.t de Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville, la députée Antoinette Olou-Tielé Gambia a fait, dimanche 15 mars 2015, au siège dudit comité, une communication à l'endroit des cadres, militants et sympathisants de ce parti. But: vulgariser le message du secrétaire général du P.c.t, Pierre Ngolo, à travers le point de presse qu'il a animé, vendredi 6 mars dernier, à l'hôtel Ledger, à Brazzaville, dans lequel il avait expliqué les raisons pour lesquelles sa formation politique s'est prononcé pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002.



Antoinette Olou-Tielé Gambia au cours de sa communication.

me actuel et l'avènement d'un autre plus adapté à la sociologie politique congolaise», a-t-elle dit. Parmi ces limites, elle a cité, entre autres: l'intangibilité de certaines dispositions constitutionnelles qui annihilent la suprématie de la volonté populaire et de toute perspective d'évolution avec notamment le blocage des dispositions relatives aux nombres de mandats fixés à deux et à la limite d'âge de 40 ans, au moins et de 70 ans, au plus; la marginalisation de certaines catégories sociales dans les institutions (sous-représentation des femmes, des jeunes et d'autres catégories sociales). Pour cela, elle estime qu'il faut l'instauration d'un régime d'équilibre des pouvoirs inhérent à la réforme constitutionnelle; du bon fonctionnement des institutions de la république; du renforcement des pouvoirs des assemblées parlementaires avec à la clé la motion de censure. La reconnaissance des droits de toutes les

catégories sociales dans la loi fondamentale. La présidente du comité P.c.t de Djiri a également souhaité que pour l'avenir de notre pays, il faut un régime semi-présidentiel ou semi-parlementaire. Parlant de l'opposition, elle a indiqué que celle-ci n'a pas d'alternative à proposer, aujourd'hui. Mais, elle a condamné la pression étrangère qui, selon elle, pousse, souvent, les Congolais à s'affronter entre eux. Elle a, aussi, fustigé le comportement de certains acteurs politiques qui étaient contre cette Constitution, mais qui en sont devenus, aujourd'hui, des défenseurs acharnés. Dans ce débat constitutionnel, le P.c.t n'est pas le seul à se prononcer pour le changement, il y a aussi les partis du centre et la société civile, a-t-elle précisé. En conclusion la présidente du comité P.c.t de Djiri a exhorté les militants à faire preuve de dynamisme et de détermination.

Pascal-Azad DOKO

Adu (Association désir d'unité) Jean De Dieu Kourissa vulgarise son combat contre le repli identitaire

Le président de l'A.d.u (Association désir d'unité), Jean De Dieu Kourissa, a organisé, samedi 21 mars 2015, une rencontre citoyenne au complexe scolaire Notre-Dame de la confiance, une école catholique, située au quartier Kinsoundi, dans le premier arrondissement, Makélékélé, à Brazzaville et qui a un effectif de 548 élèves. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la vulgarisation des actions de l'association, avait pour but essentiel d'inculquer aux jeunes des valeurs de la république et d'unité. Elle s'est déroulée, en présence du père Vianney Kiabiya, directeur-coordonnateur du complexe, de Sr Jeanne Michelle Rafanomezantsoa, supérieure de la communauté, secrétaire du complexe scolaire, de Nicaise Malonga, directeur du primaire et préscolaire, du personnel enseignant, ainsi que les membres du bureau de l'A.d.u.



Jean De Dieu Kourissa (au milieu) pendant la cérémonie.

Le président de l'A.d.u a, tout d'abord, situé le contexte dans lequel son association a été créée et les objectifs visés: «*Faire intervenir des comportements nouveaux, visant à unir les Congolais de toutes les ethnies, pour cimenter l'unité nationale et bâtir une société définitivement apaisée, dépourvue de toutes frustrations, plus juste et débarrassée des travers qui ont longtemps contrarié son développement*». Pour lui, l'école est un lieu d'apprentissage des valeurs vitales

et républicaines. C'est pourquoi il tient ses rencontres dans les écoles aussi. «*En effet, l'expérience quotidienne nous enseigne que vivre, c'est vivre avec les autres. En famille, l'on n'est pas seul. A l'école pareille. A l'église également... Partout et toujours, nous sommes avec les autres. Le problème n'est pas tellement le fait d'être ensemble mais comment bien vivre ensemble*», a-t-il fait savoir. Car, «*parmi nous, il existe beaucoup de conflits, tant en famille qu'à l'école: des gens qui ne se parlent pas, s'injurient, se calomnient... Bref vivre ensemble est souvent difficile: par moment, vivre ensemble n'est pas possible*». Le but de l'A.d.u est, justement, celui de faire comprendre à tous et à chacun que «*notre épanouissement, notre bonheur, notre paix... passent par ceux des autres. Il n'est pas possible aujourd'hui, dans un*

monde devenu grand village, d'être heureux tout seul et en excluant les autres. Pour cela, nous devons apprendre et comprendre que le Congo est un bien commun, notre héritage commun, par conséquent chaque Congolais et Congolaise, où qu'il se soit, où qu'il se trouve doit se sentir chez soi». Le député Jean De Dieu Kourissa a, aussi, expliqué aux élèves les symboles de la République et leur a demandé de s'approprier les valeurs de la République. Rappelons que cette rencontre citoyenne a été précédée par l'émulation scolaire où les trois premiers élèves de chaque classe ont été primés par la direction de l'école. Cette initiative de l'A.d.u a été favorablement appréciée par la population.

Pascal-Azad DOKO

Presse catholique

Père Jean Le Gall, précurseur de la presse africaine en Afrique Equatoriale

Arrivé en 1946 au Moyen-Congo comme missionnaire spiritain, le Père Jean Le Gall est affecté à Baratier (aujourd'hui Kibouendé) où il reste jusqu'en 1949, avant de se retrouver à Poto-Poto, pour s'occuper de toute la jeunesse chrétienne de Brazzaville. Il s'engage, très sérieusement et honnêtement, à exercer son apostolat en milieu jeune par les moyens de communication sociale, à un moment où le premier périodique catholique, «Le Bon Message», a cessé de paraître. Le missionnaire français sait que l'information est la cause principale de l'écart croissant entre le pays colonisateur et le pays colonisé. Et l'Afrique vit une situation particulière en matière d'information. Il existait, en Afrique équatoriale, une presse coloniale limitée à la seule audience européenne et urbaine et une jeune presse africaine politique réservée à une élite culturelle.



Père Jean Le Gall.

Pour le Père Jean Le Gall, l'Eglise catholique doit investir un autre créneau de l'information. Première à publier un organe destiné à la population africaine, en 1933, elle doit s'engager, après la Seconde guerre mondiale, dans le choix d'une action directe sur l'opinion publique. Père Le Gall amorçe le processus, en publiant «Brazzaville», supplément congolais de quatre pages de «La Vie catholique illustrée», paraissant en France. La principale rubrique, «Actualités» de «Brazzaville», donne les nouvelles internationales sous forme de brefs communiqués sans commentaire. On y trouve un article de fond, l'éditorial consacré en général, à un problème local d'actualité sociale de l'A.e.f.

«La Semaine de l'AEF», organe du Secrétariat social

Fort de cette expérience, Père Le Gall lance un bi-mensuel, «La Semaine de l'AEF». Cette décision est prise par le Conseil de presse du vicariat apostolique de Brazzaville. Mais, c'est au cours de son séjour en France, pour raison de santé (novembre 1951-mai 1952) qu'il met au point la formule du prochain journal: «J'avais réfléchi pendant ce temps et je m'étais dit qu'il fallait développer la formule que nous avions et l'étendre autant que possible à l'ensemble de l'A.e.f. Il fallait, en même temps, ne pas engager, officiellement, l'évêché dans ce journal. J'avais senti que nous aurions une certaine difficulté à toucher des problèmes so-

ciaux ou politiques: on voulait jouir d'une certaine autonomie, par rapport à la mission». (1) En France, Père Jean Le Gall prend contact avec le Secrétariat social d'Outre-mer (organisme affilié au Ministère de la France d'Outre-mer) et élabore le fonctionnement du futur hebdomadaire: «J'avais reçu des conseils du service social de France: vous avez une formule qui vous permettrait d'avoir un journal qui soit indépendant de la hiérarchie, sous la forme d'un secrétariat social. Pour cela, j'ai créé le Secrétariat social de Brazzaville et La Semaine de l'AEF est devenue son organe». (2) C'est un périodique qui s'est détaché de la hiérarchie, qui sort sa première édition, le 4 septembre 1952. Mais, Père Jean Le Gall sait que dans «un contexte d'Eglise, l'information

ne peut être dissociée de la finalité propre du peuple de Dieu: l'union des hommes entre eux et l'union des hommes à Dieu» (Communio et Progressio).

Former et influencer le destin de la population

La période se prête à ce genre d'entreprise. L'administration coloniale directe a amené, dans les petits centres, l'administration locale, l'école, le missionnaire. Même si l'isolement de la brousse est encore grand, l'A.e.f, en 1950, dispose d'un réseau de communications. Ce qui va permettre l'accès du public à la presse et d'autres services. Et puis est née une classe d'évolués, consommatrice de la presse essentiellement écrite en français. C'est l'époque de l'apparition des partis politiques, des syndicats et du statut des notables évolués et de cercles culturels. Les difficultés économiques sont en train de faire disparaître une presse uniquement européenne et coloniale. Ce qui pousse Père Jean Le Gall à aller jusqu'au bout. C'est aussi le fait que, depuis 1930, l'A.e.f n'est plus un terrain vierge sur le plan de la communication organisée: journaux et annuaires y sont implantés. Une radio est captée dans tous les territoires de la zone.

Les populations cherchent à s'informer

La présence des journaux coloniaux n'inquiète pas Père Jean Le Gall. Ce sont des périodiques qui ne consacrent aucun article aux problèmes sociaux de la population indigène, si ce n'est, pour certains, la mise en garde contre la trop grande attention accordée à cette population. L'un de ces journaux, «L'Etoile de l'AEF» du 6 novembre 1934 (que cite Florence Bernault, dans son étude sur «La Semaine Africaine») écrit: «Il ne faut pas ouvrir au Noir africain, dont le père était cannibale, les portes des lycées, voire des universités. En faire des intellectuels, c'est de la folie... qu'on leur offre une bonne instruction primaire et surtout l'enseignement professionnel, mais qu'on n'aille pas plus loin». Père Jean Le Gall va s'employer à faire le contraire de cette presse. «Je me suis rendu compte, ayant discuté avec des Africains qui étaient relativement évolués, qu'il faut chercher à former et influencer le destin général de la population africaine», indique-t-il.

Une juste récompense

On n'a pas attendu la mort du Père Jean Le Gall pour relever les bienfaits de son œuvre. Nous avons pris connaissance de nombreuses lettres de félicitations qui lui avaient été adressées de son vivant. Nous reproduisons un extrait de lettre venue d'Oyem (Gabon): «En

Presse

Père Jean-Claude Pariat a rendu visite à La Semaine Africaine

De passage à Brazzaville, père Jean-Claude Pariat, prêtre spiritain de la communauté de Fribourg (Suisse), a rendu visite à la rédaction de La Semaine Africaine, mercredi 25 mars 2015. Invité par Mgr Jean Gardin, évêque d'Impfondo, père Jean-Claude Pariat est venu animer la retraite des prêtres du diocèse d'Impfondo, qui s'est déroulée du 1^{er} au 7 mars dernier, sous le thème: «Peut-on vivre en tant que chrétiens sans les sept dons de l'Esprit-Saint?». Il a séjourné au Congo pendant un mois, du 23 février au 25 mars 2015.



Père Jean-Claude Pariat.

Pour lui, c'était un grand retour dans le pays où il a travaillé comme missionnaire, de 1972 à 1977, dans l'archidiocèse de Brazzaville. Il a notamment été formateur au Grand-séminaire Libermann, devenu Grand-séminaire Cardinal Emile Biayenda (pour le cycle théologique) et Georges Firmin Singha pour le cycle philosophique. Quand il est revenu au Congo, il avait deux grands désirs: se recueillir devant la tombe du Cardinal Emile Biayenda et rencontrer un des pionniers du groupe E.p.v (Evangile, prière et vie), Léon Milongo. Ce qui a été fait et il s'en est trouvé comblé. Père Jean-Claude est, en effet, avec feu frère Marie-André, parmi les pionniers du renouveau charismatique au Congo, à partir de 1973. Il fut encouragé, pour cela, par Mgr Biayenda, alors archevêque de Brazzaville. Père Jean-Claude a visité La Semaine Africaine, journal où il a collaboré entre 1972 et 1977, dans la rubrique «Le mot dominical». Il était ému de constater que le journal tient toujours la route et est passé à deux parutions par semaines.

Monastère Notre-Dame du Mont Carmel de Kinsoundi (archidiocèse de Brazzaville)

Célébration du 5^{ème} centenaire de la naissance de Sainte-Thérèse d'Avila

A l'occasion du 5^{ème} centenaire de la naissance de Sainte Thérèse d'Avila (1515-2015) fondatrice du carmel thérésien, l'Ordre du carmel a décrété une année thérésienne, commencée le 15 octobre 2014. Elle sera clôturée le 15 octobre 2015, en la fête de la sainte. Dans le cadre de cette célébration, l'Ordre du carmel a invité toute personne de bonne volonté à une heure spéciale d'oraison pour la paix dans notre monde en «feu», le 26 mars 2015. Le Pape François s'est associé avec joie à cette initiative de l'Ordre du carmel et a ouvert, lui-même, cette journée de prière lors de la messe qu'il a présidée à Sainte Marthe.

m'abonnant à La Semaine de l'AEF, j'ai cru perdre, de ce fait, 6 litres et demi de vin rouge, 13 bouteilles de vin de maïs, 14 litres de «malemba». Aujourd'hui, cette sottise a quitté, depuis bien longtemps, ma mémoire. Voilà exactement 52 semaines que j'ai lu avec plaisir tous les numéros que La Semaine de l'AEF m'expédie. Je ne puis vous cacher mon opinion sur la place que ce journal occupe dans notre fédération. Il est attrayant. Il distrait le vieillard, relate les nouvelles du monde entier, raconte les événements de ma petite ville natale et me fait adopter les conseils d'un correspon-

dant éducateur, transmet mes suggestions et mes écrits, à travers l'Union française». Le travail de Père Jean Le Gall n'a pas été inutile. Aujourd'hui, l'orientation qu'il avait donnée à la presse africaine en Afrique équatoriale a pris corps.

Bernard MACKIZA Ancien rédacteur en chef et ancien Directeur de La Semaine Africaine.

Notes: 1 et 2: Des citations sont tirées de l'étude de Florence Bernault, «La Semaine de l'AEF», 1952-1960).

A l'attention des demandeurs de visa américain

Chers demandeurs,

La section consulaire de l'ambassade des Etats-Unis porte à la connaissance des demandeurs de visa non immigrant que compte tenu de la fluctuation de la parité Dollars-Euro, les frais consulaires seront revus à la hausse à partir du 18 mars 2015. Cependant, les frais restent inchangés en dollars.

- Frais de chancellerie (traitement de dossier): \$160 soit 100.000 francs CFA
- Frais de réciprocité (selon la nationalité): \$20 soit 13.000 francs CFA pour les Congolais de Brazzaville.

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique, face hôtel Elais, Tél: 06664.85.64/
04432.52.12/01.034.74.47.

B.P: 4821.E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire-République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 19 Janvier 2015, enregistré au domaine de timbre, en date du 27 Janvier 2015, sous le folio 016/2 N°683, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/15 B 205 du 04 Mars 2015. Il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, dont les caractéristiques sont les suivantes.

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée

Capital: Dix millions de francs (10.000.000) CFA, divisé en cent (100) parts de 100.000 de valeur nominale.

Siège social: Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.

Objet: Logistique, Transit, Conseil.

Gérance: La société est gérée et administrée par madame EPENY-OBONDZO Chancelle.

Pour insertion.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Dénomination: LOGISTRANS-CONGO

Archidiocèse de Brazzaville

Ordination diaconale et ouverture de la croisade de prière pour la paix au Congo

Dimanche 22 mars 2015, cinquième dimanche de carême, la paroisse Saint-Charles Lwanga de Makélékélé, dirigée par les salésiens de Don Bosco, dans l'archidiocèse de Brazzaville, a abrité trois événements: l'ouverture de la croisade de prière pour la paix, la justice et la réconciliation au Congo, lancée récemment par les évêques du Congo; l'ordination diaconale du père Ulrich Makoumbou et le 38^{ème} anniversaire de la mort du cardinal Emile Biayenda. Présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, la messe a été concélébrée par quinze prêtres parmi lesquels des religieux salésiens venus du diocèse de Pointe-Noire, l'abbé Rhod Sakani Yizeno, les pères Jean-Pierre Muhima, Benoît Nzié et Frédéric Mbayani respectivement, secrétaire-chancelier de l'archevêque de Brazzaville, curé, vicaire paroissial et directeur de la cité Don Bosco. L'animation liturgique était assurée par la chorale «Tu Tsindissa» et la Schola populaire paroissiales.

L'homélie de l'archevêque de Brazzaville prononcée successivement en français et l'ari (langue liturgique dans la partie Sud de l'archidiocèse de Brazzaville) a reflété le caractère tricolore qu'a revêtu la cérémonie du jour. Au sujet de la célébration du 38^{ème} anniversaire de la mort du cardinal Emile Biayenda, Mgr Anatole Milandou, faisant sienne la vision du cardinal Emile Biayenda sur la famille, a exhorté le peuple de Dieu à cultiver les vertus de paix en famille et partout dans la société.



Père Ulrich Makoumbou.

entre l'évêque et le nouveau diacre.

A la fin de la messe, le nouveau diacre, Ulrich Makoumbou, a exprimé ses remerciements à ses parents, à l'archevêque, pour sa sollicitude, aux prêtres, formateurs et pères spirituels, et à la communauté venue nombreuse prendre part à la messe de son ordination diaconale, en appelant tout le monde à être des «artisans d'une œuvre à réaliser, le dessein de Dieu qui est notre vocation, notre vocation commune dans



Mgr A. Milandou conférant l'ordination diaconale au père U. Makoumbou.

cette Eglise Saint Charles Lwanga.

Intervenant en dernier lieu, l'archevêque a encouragé le curé à se procurer la circulaire de la C.e.c. (Conférence épiscopale du Congo) sur la croisade de

vêtue de l'uniforme traditionnel (pagne, camisole et foulard blancs pour les femmes; pantalon, chemise et foulard blancs au cou, pour les hommes), commémorant l'anniversaire de la mort de leur Saint-



Les participants à la messe.

prière sur la paix au Congo et à en faire bon usage, tout en exhortant le peuple de Dieu à y prendre massivement part. Parmi les participants à la messe, il y a eu M. Marcel Ganongo, administrateur-maire de l'arrondissement 5 Ouenzé de la ville-capitale et son épouse, des parents, amis et connaissances du nouveau diacre, ainsi que la confrérie cardinal Emile Biayenda de la paroisse,

Patron, ainsi que des religieux, religieuses de diverses congrégations et de nombreux fidèles laïcs venus entourer le diacre nouvellement ordonné de leur affection, participant ainsi aux deux autres événements commémorés par la paroisse, auxquels, la communauté centrafricaine a également pris part.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Récollecion du temps de carême

Les membres des commissions épiscopales rappelés à la mission du Christ

Moments privilégiés de ressourcement spirituel, les récollecion commencent à s'enraciner, comme une tradition dans l'agenda du secrétariat général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo). Ainsi, à l'initiative du secrétaire général, l'abbé Brice-Armand Ibombo, et après celle du temps de l'Avent, les personnels des Commissions épiscopales ont participé à une récollecion, vendredi 20 mars 2015, dans la grande salle des réunions des évêques, au C.i.o (Centre interdiocésain des Œuvres), à Brazzaville. Ayant pour thème: «Ensemble serviteurs de la mission du Christ - services et responsabilités dans l'Eglise», la récollecion a été suivie du chemin de la croix, à la grotte mariale.



Les participants à la récollecion.

ment humaines et évangéliques, voire ancestrales, naguère véhiculées par nos mbongi, muanza ou kanza mais qui, aujourd'hui, s'étiolent à vue d'œil.

Il s'agit pour chacun de nous d'aller à la vigne du Seigneur en laissant ce que l'on est en train de faire ou en renonçant à rester "désœuvré". Sur ce point, le prédicateur a donné aux participants de constater trois catégories de personnes: - celle des missionnaires qui, capables et prompts à se dévouer, répondent favorablement à l'appel du Seigneur, en faisant de leur vie une offrande totale à Dieu et à l'Eglise;

- celle des demi-missionnaires, qui tergiversent ou s'accommodent difficilement de la mission (Lc 9,57-62);

- celle des démissionnaires, qui renoncent carrément à la mission.

Cette "sequela christi" requiert trois exigences, à savoir:

- la contemplation, cette capacité intérieure d'écoute et de silence qui est une œuvre de l'Esprit-Saint;

- la croix, tant il est vrai qu'une vie chrétienne authentique est toujours marquée par la croix et que le baptême nous incorpore à la mort et à la résurrection du Christ (Col 1,24-25);

- la charité, cet appel du Sei-

Fête des Rameaux

«Hosana! Au fils de David»

Textes: Is 50,4-7; Ps 21; Ph 2,6-11; Mc 14,1-15,47

Avec la fête des Rameaux commence pour nous la Semaine Sainte. Au cours de ces quelques jours, le Seigneur Jésus achève et accomplit le cours de sa vie terrestre. L'ouverture de cette semaine spéciale prend l'allure d'une prophétie. Comme toute prophétie, celle-ci se fait dans l'ambiguïté. Le cœur des témoins, comme celui des auditeurs, en effet, n'est pas immédiatement pur et clair. Leur perception, leur audition est encore embrouillée. Il faudra la suite des événements pour clarifier ces cœurs et leur écoute.

Nous y entrons nous aussi avec les images de débris de l'A 320 de la compagnie aérienne Germanwings qui s'est écrasé sur les Alpes, le mardi 24 mars dernier. Cent cinquante personnes ont péri, laissant derrière elles des familles et des amis en pleurs. Un drame! Nous avons besoin aussi de temps pour comprendre cette souffrance, cette ambiguïté de nos vies. Cette vie qui est un enchevêtrement de joie et de peine, de succès et d'échec, d'ambition et de déception, de santé et de maladie, de guerre et de paix. Nous savons aussi que, malgré la relève des générations, l'histoire subira le sort de toutes nos histoires individuelles, la mort. Paisible ou dramatique, une question nous habite: quel est le sens de tout cela? Si nous ne ressentons pas cette interrogation, l'Annonciation fêtée avant-hier ne peut soulever en nous aucun écho tout comme les Rameaux que nous fêterons dimanche puisque nous sommes parfois sans attente, sans inquiétude, sans autre désir que de jouir du jour qui passe. «Béni le Royaume qui vient, celui de notre Père David!» Le Messie Fils de David Roi d'Israël. Aujourd'hui nous accueillons bien un Roi, mais ce n'est pas un Roi nouveau David, un chef de guerre rusé, maître des terres entre la mer et le Jourdain. Oui, il s'agit bien d'un Roi et il va bien être couronné. Mais sa royauté n'est pas de ce monde et ce n'est pas une couronne de joyaux qu'il reçoit mais une couronne d'épines. Aujourd'hui est le jour du grand malentendu. On accueille Jésus de Nazareth comme un Fils de David, celui qui va rétablir le Royaume et l'indépendance d'Israël avec puissance et gloire. Ce malentendu n'est pas seulement celui des habitants de Jérusalem. C'est aussi bien souvent notre malentendu. Nous acclamons l'Evangile, nous confessons notre foi et pourtant qu'il nous est dur d'accepter le chemin du Messie!

Nous aimerions passer d'un coup de la joie bruyante d'aujourd'hui à la joie tranquille de Pâques. Mais ces deux joies ne sont pas de même nature. Il y a la joie de qui chante parce que tous chantent, de qui crie parce que tous crient, la joie de la foule, une joie qui est toute extérieure alors que l'intérieur n'est pas en paix, une forme de "joie" que connaît bien notre monde. Et il y a une autre joie, la joie de qui accueille dans le silence d'un petit matin la révélation discrète d'un Jésus proche qui se «donne à voir». C'est une joie toute personnelle en sa naissance, sans aucune foule, une joie toute intérieure, qui se communique par une parole habitée plus que par des chants enthousiastes. Et de même qu'il y a deux sortes de joie, il y a, dit Paul, deux sortes de tristesse: «la tristesse selon Dieu [qui] produit en effet un repentir salutaire qu'on ne regrette pas; [et] la tristesse du monde, [qui] elle, produit la mort» (2 Co 7,10). Il y a la tristesse de celui qui se replie sur lui-même et sur sa souffrance et la tristesse de celui qui sort de lui-même et entre dans la douleur de l'autre. Il y a la tristesse selon le monde qui entraîne repli sur soi, isolement et découragement et il y a la tristesse selon Dieu, qui ne pleure pas d'abord sur soi mais sur le monde et sa souffrance, qui désire le salut et s'y engage.

Durant cette Semaine Sainte, demandons à entrer dans les sentiments intérieurs qui furent ceux du Christ: sa tristesse de voir tant de croyants ne pas le comprendre et mettre leur espoir dans ce qui ne peut sauver, l'incroyable néant intérieur de tant de vies humaines créées pourtant pour porter du fruit. Cette tristesse nous la connaissons...

Avec le Christ, c'est tout le peuple des souffrants, des découragés et des persécutés, que nous cherchons à accompagner. Avec le Christ, demandons à partager ses sentiments pour pouvoir également recevoir la joie qu'il nous promet... Oui, Hosanna, «sauve-nous de grâce» Seigneur, donne-nous d'entrer dans ta Passion pour mieux recevoir de Toi notre Résurrection.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

gneur (aller à sa vigne) est essentiellement missionnaire. De même que la communion est missionnaire, de même, la mission est communion (Mc 1,15). En effet, la mission est "commission", du latin "cum mittere" qui signifie "envoyer avec". De par la mission spécifique que nous recevons du Seigneur, nous sommes des ambassadeurs de Dieu au sein de l'humanité, des "commissaires" au sein de notre milieu de vie.

Le service, du grec "diakonia" n'est pas un concept spécifiquement religieux. Il désigne un service concret, une aide quelconque destinée à répondre à un besoin (Jn 2,9; Ro 12,7; Gal 2,10). Toute charge ecclésiastique représente un service et a partie liée avec les ministères. Témoin et serviteur de l'amour de Dieu, tout baptisé est aussi

et surtout prêtre (dimension sacerdotale), prophète (c'est-à-dire serviteur de la Parole de Dieu) et roi, car participant à la venue du Règne du Christ Jésus, Roi de l'univers.

Comme pour tout envoyé, il faut un retour, en ce sens qu'il nous faut construire, avec l'apport des uns et des autres.

Le prédicateur, a su se mettre au diapason de l'auditoire qui, du reste, est forcément hétérogène; ce qui a forcé l'admiration de celui-ci. La récollecion a culminé sur le chemin de la croix, conduite par l'abbé Brice-Armand Ibombo, à la grotte mariale du C.i.o.

Antoine BOUBA-BOUBA, Service de la promotion de l'identité de l'Ecole catholique et de la formation (CEEDUC).

C'est à l'abbé Antoine Madingou, prêtre du diocèse de Dolisie et archiviste de la C.e.c qu'est échu l'honneur de décortiquer ce thème. Pour planter le décor, l'abbé Brice a exhorté les participants à prier pour la paix dans nos cœurs, nos familles et pour notre pays, le Congo, de façon à conjurer le sort, de sorte que, dorénavant, le mois de mars ne soit plus celui de nos malheurs récurrents, comme en 1977, avec l'assassinat du Président Marien Nguabi, du Cardinal Emile Biayenda et plus récemment, en 2012, avec les explosions de Mpila. Aussi, l'abbé Brice a proposé aux participants de s'inspirer des messages et lettres pastorales du vénéré Cardinal, pour soutenir leur méditation.

A son tour, le prédicateur a d'abord édifié les membres des Commissions épiscopales sur les dispositions à prendre pour mieux répondre à l'appel à la mission; à cet appel qui est toujours un appel à sortir de soi, de ses égoïsmes et à se mettre en route; un appel à ouvrir son cœur aux dimensions du cœur de Dieu, à la manière d'Abraham et de Paul, pour que le départ et la conversion se fassent mutuellement écho (Mt 20,3-4). De fait, chacun de nous participants est appelé, personnellement, par le Seigneur, de qui il reçoit cette mission, pour collaborer à la création d'un monde nouveau, en promouvant la solidarité, la fraternité, l'hospitalité, le partage, l'entraide, la justice, la paix et toutes ces autres valeurs essentielle-

ANNONCES

Rédiffusion

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN,
DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS
ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité- Travail- Progrès

ANNONCE LEGALE N°242/2015/BZ-C INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° D'ORDRE	RÉFÉRENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARR/DPT	REQUÉRANTS
01	11728 du 05-01-15	KINTELE -FLEUVE	POOL	OTTO MBONGO née MANGOUTA Agnès
02	11924 du 05-02-15	ROUTE NATIONALE N°2 (MASSENGO)	9-BZV	OSSIPI-BOUENE Lydie Carine
03	11062 du 26-09-14	QUARTIER KIBOUENDE II	7-BZV	Monsieur et Madame DOUNIAMA
04	12003 du 24-02-15	MPILA CHACONA	5-BZV	Société «CASSIOPPEE» S.A.R.L.U
05	10809 du 20-08-14	13, RUE BAKOUELE QUARTIER NKOMBO	9-BZV	OKOUERE IKAMA Arnaud G.
06	11968 du 17-02-15	CARRIERE (KOMBO MATARI)	7-BZV	FEUZE NANDJO Annie Albertine
07	11797 du 15-01-15	RUE SAINT PAUL	6-BZV	KOSSALIBA Nicolas
08	10914 du 05-09-14	RUE OBIKA (MASSENGO)	9-BZV	NDONGO Didace Macaire
09	12054 du 04-03-15	139, RUE BACONGO	5-BZV	OKOMBI née MABOUNDA Virginie Laure
10	11497 du 09-12-14	QUARTIER NGAMBIO	4-BZV	BIAMBOULI BONDZI Divine Stéline
11	11354 du 14-11-14	117 BIS, RUE BOUNDJI	6-BZV	ESSOMBE Brigitte
12	9635 du 12-03-14	LA BLAIDE (CFMC)	7-BZV	WENOUNBOU SAKELA Euredis Sandra
13	9105 du 12-12-13	7, AVENUE LOUIS DESOS (MA TARI)	7-BZV	IBARA Ninon Armel
14	4609 du 20-09-11	10 BIS, RUE NKONDZI (MASSENGO)	9-BZV	IBARA Ninon Armel (Fils)
15	6753 du 07-11-12	71 BIS, RUE KINKALA	4-BZV	KONATE Assitan
16	11233 du 27-10-14	98, RUE MASSOUKOU	4-BZV	NGAMBOU NGA-MPO Clément
17	11264 du 31-10-14	CENTRE-VILLE	3-BZV	ELENGA Jean Jacques
18	10659 du 04-08-14	KINTELE	POOL	CARENARD MILTONA Tatiana
19	11866 du 21-01-15	43, RUE ASSOKO	6-BZV	KIENGOS Emmanuel
20	12023 du 26-02-14	1920, RUE DE LA BARRIERE	4-BZV	BAYIDIKILA Michelle Christiane Noëlle
21	11105 du -08-10-14	NKOMBO MATARI	9-BZV	EBOUNDZIAND Resca Blanche
22	11967 du 17-02-15	KINTELE	POOL	ONGOLY Roger Roland Dino
23	10978 du 19-09-14	QUARTIER SADELMI	7-BZV	MAVOUNGOU NKOUTA Elisabeth
24	11896 du 30-01-15	54, RUE NGATALI ET 53, RUE MALONGA	7-BZV	DIANGUEBENI KANDA Jean de Dieu
25	10853 du 26-08-14	7, RUE FAIGNOND (KOMBO MATARI)	9-BZV	NGOUABI Jean Robert
26	10999 du 19-09-14	QUARTIER MAMAN MBOUALE	9-BZV	GOSSINI Jacqueline
27	11193 du 20-10-14	QUARTIER BLED	7-BZV	MAMBANDZA Louise
28	11996 du 24-02-15	KINTELE	POOL	IBOBI SAMBILA Osée Gildas
29	11997 du 24-02-15	KINTELE	POOL	IBOBI Edith Grace
30	11323 du 12-11-14	QUARTIER IMPANI	POOL	BANGO Jayne Chelsea
31	11351 du 14-11-14	VILLAGE KINTELE	POOL	LEBOA Davy Léandre
32	11348 du 14-11-14	VILLAGE MALOUKOU TREC HOT	POOL	SCI «KING HOUSE»
33	11350 du 14-11-14	QUARTIER UNIVERSITE DE KINTELE	POOL	IMPACT CENTRE CHRETIEN
34	11352 du 14-11-14	QUARTIER UNIVERSITE DE KINTELE	POOL	IMPACT CENTRE CHRETIEN
35	11349 du 14-11-14	VILLAGE KINTELE	POOL	N'KAKOU Reine Audrey Chandelle
36	11943 du 12-02-15	526, RUE MVOUTI	5-BZV	LIPITI Edgar Maximilien Brice
37	11194 du 20-10-14	QUARTIER BLED	7-BZV	MAMBANDZA Valentine
38	11870 du 26-01-15	KINTELE	POOL	NSOUKA Bienvenu
39	11697 du 29-12-14	KINTELE	POOL	KIBA Arthur Fernand

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable 1172000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 19 mars 2015

L'inspecteur Divisionnaire,
Michelle Cyrine OBA

OFFICE NOTARIAL

Marie de l'Assomption MOUNDELE MATOKO,
Sis en la résidence de Brazzaville
41, rue Makoua à Poto-poto (sur l'avenue de la Paix)
BP 2432, Tél. 06-675-84-36 / 06-611-72-73
Email: etudematoko20 10@yahoo.fr République du Congo.

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE GROUPE CORNE D'ABONDANCE SARLU.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 Francs CFA, siège social au n°687, rue Mossaka, Ouenzé, Brazzaville, République du CONGO, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro RCCM CG/BZV /11 B 2611 du 28 Mars 2011. Il appert d'un acte sous seing privé relatif à la société GROUPE CORNE D'ABONDANCE SARLU, ayant fait l'objet de dépôt au rang des minutes de Maître Marie de l'Assomption MOUNDELE MATOKO, Notaire soussigné, en date à Brazzaville du 12 Mars 2015, enregistré à la recette des Impôts de Brazzaville de Poto-

Poto, en date du 17 Mars 2015, sous Folio 48/4 n° 0615, Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 Mars 2015 portant dissolution anticipée de la société décidée par l'associé unique pour cause de faillite. Un exemplaire du dépôt au rang de l'Assemblée Générale Extraordinaire a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce, en date du 18 Mars 2015 sous le numéro 15 DA 256.

Pour insertion

La Gérante

OFFICE NOTARIAL

Marie de l'Assomption MOUNDELE MATOKO,
Sis en la résidence de Brazzaville
41, rue Makoua à Poto-poto (sur l'avenue de la Paix)
BP 2432, Tél. 06-675-84-36 / 06-611-72-73
Email: etudematoko201 0@yahoo.fr République du Congo.

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE LA SEMENCESARLU

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 Francs CFA, siège social au n°15 bis, rue Ndilou Boniface, quartier Ngambio, ASECNA, Moungali, Brazzaville République du CONGO, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro RCCM CG/BZV /11 B 2685 du 04 Mai 2011. Il appert d'un acte sous seing privé relatif à la société LA SEMENCE, ayant fait l'objet de dépôt au rang des minutes de Maître Marie de l'Assomption MOUNDELE MATOKO, Notaire soussigné, en date à Brazzaville du 12 Mars 2015, enregistré à la recette des Impôts de

Brazzaville de Poto-Poto, en date du 17 Mars 2015, sous Folio 48/2 n° 0613, Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 Mars 2015 portant dissolution anticipée de la société décidée de la société par l'associé unique pour cause de faillite. Un exemplaire du dépôt au rang de l'Assemblée Générale Extraordinaire a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce, en date du 18 Mars 2015 sous le numéro 15 DA 257.

Pour insertion

La Gérante



NOTRE MISSION...Investir dans les rêves des familles dans les communautés défavorisées du Congo en proclamant et vivant l'Évangile.

NOTRE METHODE...Nous partageons l'espérance en Jésus-Christ en fournissant une formation basée sur la Bible, des services d'épargne et de crédit qui restaurent la dignité et brisent le cycle de la pauvreté.

NOTRE MOTIVATION...L'amour de Jésus-Christ nous motive à nous identifier à ceux qui vivent dans la pauvreté, et à être Ses mains et Ses pieds, en œuvrant pour glorifier Dieu.

OFFRE D'EMPLOI

AUDITEUR INTERNE (JUNIOR)

ATEGORIE: Temps plein, contrat local
TYPE DE CONTRAT: Durée indéterminée
SUPERVISEUR: Responsable de l'Audit Interne
LIEU: Brazzaville, République du Congo

RÉSUMÉ DE L'EMPLOI

L'Auditeur Interne Junior est chargé d'effectuer les audits internes, conformément au plan d'audit interne et de fournir d'une manière opportune et efficace, les rapports d'audit interne requis. Les travaux comprennent la gestion d'un programme complet qui fournit une assurance conçue pour ajouter de la valeur et améliorer les processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance de HOPE Congo.

RESPONSABILITÉ PRINCIPALE:

Promouvoir et accomplir la mission et la vision de HOPE Congo.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES:

I. Préparer et participer au déroulement des missions d'audit pour l'ensemble des activités de l'institution
II. Evaluer l'efficacité et la pertinence du système de contrôle interne et faites des propositions pour l'améliorer.
III. Participer à la réalisation des missions d'audit: conduite d'entretiens, réalisation de tests, élaboration des recommandations et rédaction du rapport final d'audit.
IV. Intervenir également sur diverses missions: Audits financiers, audits opérationnels, Audits de conformité, Investigations de fraude, etc.
V. Observer toutes les normes et les principes d'éthique organisationnelle et professionnelle et assurer que l'audit interne est effectué en conformité avec les normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne. Vous assurez l'adéquation du champ d'application d'audit, l'adéquation des tests effectués, et l'exactitude des conclusions abouties.
VI. Interagir avec le personnel de HOPE, en particulier ceux étant audités, résoudre les points d'audits, accomplir les mesures d'améliorations et maintenir des relations professionnelles harmonieuses tout en préservant l'intégrité

des rapports d'audit.
VII. Poursuivre des opportunités de développement professionnelle, incluant des formations internes et externes et des adhésions à des associations professionnelles.
VIII. Effectuer les tâches attribuées par le Responsable de l'Audit Interne

QUALIFICATIONS:

I. L'engagement envers la mission et la vision de HOPE International;
II. Diplôme de premier cycle universitaire en Administration des affaires ou Comptabilité. Un Master est un atout supplémentaire.
III. Deux ans d'expérience en comptabilité, audit externe ou audit interne, avec idéalement une expérience dans les métiers de la microfinance ou des services financiers
IV. Des compétences considérables en communication verbale et écrite, y compris les compétences d'écoute active et des compétences de présentation de conclusions et recommandations;
V. Maîtrise du lingala et du français et compréhension en anglais serait un atout supplémentaire;

POUR POSTULER:

DOSSIER À FOURNIR:
Un C.V. détaillé, une lettre de motivation, une copie légalisée du diplôme et un récépissé d'inscription à l'ONEMO.

LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES:

Adressez vos candidatures à la Direction Générale de HOPE CONGO, derrière le CEG NGANGA EDOUARD, case C4-29 OCH Moungali III- Brazzaville

E-mail : cae@hopeinternational.org

Tél.: +242 06 940 90 21

DATE LIMITE: 10 Avril 2015

Comité de pilotage du programme national Onu-Redd Congo Le processus national Redd+ a atteint sa vitesse de croisière

Le programme national de l'Onu-Redd, placé sous la tutelle du Ministère de l'économie forestière et du développement durable, a tenu son troisième comité de pilotage, vendredi 6 mars 2015, à l'hôtel Mikhaël, à Brazzaville. Les travaux ont été présidés par Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre de l'économie forestière et du développement durable, en présence de Mohamed Abchir, représentant résident adjoint du Pnud à la cérémonie d'ouverture. Les conclusions révèlent que le processus national Redd+ a, réellement, atteint sa vitesse de croisière au cours de l'année 2014. Ainsi, pour 2015, les administrateurs ont adopté un budget avoisinant 2 millions de dollars américains, soit environ 4 milliards de F.Cfa, pour prendre en compte l'ensemble des activités prévues au cours de ladite année.

Près d'une vingtaine d'administrateurs ont pris part à ce comité de pilotage, pour faire principalement le point des activités menées au cours de l'année écoulée. L'année 2014 ayant été la deuxième, dans la phase préparatoire de la mise en œuvre du processus Redd+, l'année 2015 représente son achèvement, puisqu'elle constitue la fin de la phase préparatoire. Ce faisant, le Congo doit disposer de tous les outils stratégiques et techniques, notamment la stratégie nationale, le plan d'investissement, le plan de communication et le niveau de référence, pour qu'il dispose de tous les outils juridiques de la Redd+.

D'une manière générale, les participants ont apprécié ce qui a été réalisé, et fait la projection pour l'année 2015. Au cours de cette troisième session du programme Onu-Redd+ Congo, il a été examiné et adopté le plan de travail, et adapté le budget pour ce plan de travail, lequel prend en compte les toutes dernières activités, pour

boucler la phase de préparation du processus Redd+ au Congo. Le Congo veut être, en 2015, parmi le premier pays au monde, qui va présenter le niveau de référence Redd+ et proposer un système national de suivi des forêts et des émissions des forêts.

Pour le coordonnateur national Redd, Georges Claver Boundzanga, « nous comptons finaliser ce processus au mois de septembre de l'année en cours, avec la validation de la stratégie nationale, pour commencer à échanger avec des partenaires internationaux sur l'ensemble des outils que nous mettrons en place et, pour en faire ensuite un grand événement à Paris, en France, en décembre 2015, lors de la conférence sur le climat. Pour présenter ce que le Congo a pu faire dans le cadre de la Redd+. Le budget adopté permet de finaliser l'ensemble du processus. C'est un don venant des trois partenaires que sont: la Banque mondiale, à travers le Fonds carbone, le programme Onu-Redd et le gouverne-



Les organisateurs et les administrateurs à la fin des travaux du comité.

ment, pour renforcer le processus Redd+ au Congo. Vu les résultats déjà accomplis, Mohamed Abchir s'est ainsi exprimé: « Nous félicitons le Congo au regard des résultats obtenus. Nous sommes certains que cette vitesse de croisière ne s'amenuisera pas dans les prochains mois à venir. En effet, le travail à mener dans le cadre du processus Redd+ n'est pas encore fini, car le chemin qui nous reste à accomplir n'est pas négligeable. Nous savons que l'échéance de décembre 2015 arrive à grande vitesse. Ouvrant les travaux, Michel Elenga a déclaré: « Le ministère de l'économie forestière et du développement durable attache du prix à la Redd+, considérée à juste titre comme un outil de développement durable et pilier d'une économie

verte ». Rappelons que le programme national de l'Onu-Redd est mis en œuvre par les trois agences du système des Nations Unies, à savoir: le Pnud (Programme des Nations Unies pour le développement), le Pnue (Programme des Nations Unies pour l'environnement) et la Fao (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). Le Congo est « leader continental sur les questions de développement durable et a le plus faible taux de déforestation, dont le taux est de 0,08%, donc l'équivalent d'environ de 7000 hectares, chaque année », selon Georges Claver Boundzanga

Philippe BANZ

Atelier de renforcement des capacités des points focaux Oasti des pays d'Afrique centrale

Faciliter l'élaboration d'un projet de politique S.t.i, dans la sous-région, avant la fin 2015

Un atelier de renforcement des capacités des points focaux Oasti (Observatoire africain des sciences, technologie et innovation), des pays d'Afrique centrale, pour une meilleure gouvernance de la Science, de la technologie et de l'innovation (S.t.i) : outils d'analyse et de suivi des politiques et instruments, s'est tenu, du 24 au 26 février 2015, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville.



Les participants posant pour la postérité, à l'issue de l'atelier.

Organisé par le Bureau régional multisectoriel de l'Unesco pour l'Afrique centrale et le Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, en coopération avec le Nepad et l'Oasti, cet atelier a eu pour objectif général d'améliorer la gouvernance des Sti en Afrique centrale, à travers le renforcement des capacités des points focaux des pays de l'Oasti, à la maîtrise de l'outil Go-spin et l'identification des domaines spécifiques de coopération en recherche scientifique entre les pays de la sous-région. Il a regroupé de nombreux représentants du Nepad, de l'Oasti de sept pays de l'espace C.e.e.a.c, qui, au terme des travaux, ont formulé plusieurs recommandations, notamment aux institutions régionales et internationales (l'Unesco, la C.e.e.a.c, le Nepad et l'Oasti), auxquelles ils ont demandé de: faciliter l'élaboration d'un projet de politique S.t.i, dans la sous-région, avant la fin 2015 - ledit projet pourra être validé par les pays au cours d'une réunion régionale -; continuer à appuyer les pays membres, à travers des formations, au niveau national et régional, pour soutenir les pays, dans la collecte des données. Au président de l'Amcost, ils ont demandé de faire un plaidoyer actif auprès de ses pairs, pour une meilleure sensibilisation, en vue de promouvoir la mesure des indicateurs des S.t.i, l'institutionnalisation des points focaux et la mobilisation des ressources nécessaires.

A la C.e.e.a.c, qu'une vision commune des chefs d'Etat en faveur de la promotion de la recherche soit déclarée et adoptée; qu'un fond régional de financement de la recherche et de l'innovation soit créé; qu'une conférence des ministres de la C.e.e.a.c sur le développement et la promotion de la science et la technologie soit organisée;

- A l'Oasti et Nepad, qu'un plaidoyer soit mené auprès des Etats qui ne participent pas encore, de façon effective, aux activités de l'Oasti et Nepad; que des dispositions formulées soient prises par l'Oasti et Nepad dans l'optique de légitimer les points focaux pays.

- Aux Etats membres de la C.e.e.a.c, qu'ils se tournent vers la C.e.e.a.c et la C.e.m.a.c, pour la mobilisation de la B.a.d (Banque africaine de développement) et d'autres bailleurs de fonds, pour le financement de la recherche et des outils de gouvernance; qu'ils s'engagent à institutionnaliser l'activité de collecte des données S.t.i, en mettant à disposition une allocation financière annuelle; qu'une plateforme institutionnelle sur les S.t.i soit mise en place dans les différents Etats membres...; que l'Unesco accompagne les Etats dans le processus de collecte des données relatives à l'enquête Go-spin; qu'elle mobilise les décideurs et partenaires techniques et financiers pour une contribution à la mise en place des outils de gouvernance des S.t.i...

Pour Mme Ana Elisa de Santana Afonso, représentante de l'Unesco au Congo, l'Unesco continue à apporter son concours à la collecte des données du développement, des indicateurs, en matière de sciences, technologies et innovations: « Le financement de la recherche ne se délègue pas, nous avons aussi compris qu'il faut innover. Nous sommes face à un défi de l'innovation organisationnelle ».

Le représentant du ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, s'adressant aux participants, a déclaré: « Les résultats auxquels vous êtes parvenus constituent encore une fois de plus la preuve de l'engagement de vos pays respectifs, à contribuer à l'amélioration de cette gouvernance des S.t.i, dans notre sous-région. »

Alain-Patrick MASSAMBA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Association Amour sans frontière Des élèves et étudiants sensibilisés au harcèlement sexuel

Dans l'optique d'intensifier les actions de prévention de lutte contre les violences faites aux femmes, notamment le harcèlement sexuel, l'association « Amour sans frontière », en partenariat avec l'Unesco, a organisé, mardi 3 mars 2015, une conférence autour du thème: « Harcèlement sexuel en milieu scolaire et risques de contamination au Vi.h-sida », à l'école de pharmacologie de la Croix-rouge congolaise. En présence de Gervais Marcelin Ndoekia, secrétaire général adjoint de l'Unesco, et de Rodrigue Mieté, président de l'association « Amour sans frontière ». Une cinquantaine d'étudiants et d'élèves, pour la plupart des femmes, y ont pris part.

Gervais Marcelin Ndoekia, libérant sa communication, a souligné que les violences faites aux femmes sont une réalité universelle. On les trouve dans toutes les sociétés, dans tous les milieux et dans toutes les couches sociales et socioéconomiques. « 60 millions de filles dans le monde

subissent des agressions sexuelles en milieu scolaire. Dans certaines parties du monde, une fille court plus de risque d'être violée que d'avoir la chance d'apprendre à lire. Ces violences en milieu scolaire reflètent les violences qui existent plus largement dans les sociétés et relèvent d'une respon-



Les étudiants suivant attentivement les communications.

sabilité sociale et collective », a affirmé Gervais Marcelin Ndoekia. Pour Rodrigue Mieté, le harcèlement sexuel constitue la principale forme de violence à l'endroit des femmes (61%). Suivent les relations sexuelles forcées (36%) et, finalement, le viol (3%). « Chaque jour qui passe, dans le monde, en général, et au Congo, en particulier, une fille ou une femme est victime d'un viol ou d'une quelconque violence morale psychologique, bafouant ainsi sa dignité et, constituant, sans doute, le facteur de risque lié au Vi.h sida », a-t-il indiqué. Des experts éminents (psychologue, sociologue et communicateur), traitant de la question du Vi.h-sida, ont développé le thème sus cité. Selon le psychologue Voukissa, la violence est la présence de la brutalité, de l'agressivité; la présence d'une contrainte et l'absence d'un consentement. La violence sexuelle est un phénomène qui mobilise l'opinion publique, depuis plusieurs années. La tranche d'âge la plus exposée à ce phénomène varie entre 12 et 17

ans. Pour lui, « Les enfants sont victimes de viol, parce que dans leurs coutumes, une certaine opinion pense que faire des rapports sexuels avec une vierge guérit le Vi.h-sida. Au Congo, c'est en 1998, que cette question a été mise en

lumière. Il y a une prise en charge qui s'articule autour de quatre volets, à savoir: le volet médical, juridique, psychologique et socioéconomique. Ces prises en charge sont complémentaires. Quand on parle de violences sexuelles, les victimes sont exposées à plusieurs dangers entre autres: l'hépatite B, le Vi.h-sida, les grossesses non désirées, les complications gynécologiques, si le viol n'est pas bien géré, etc. ». Au niveau des attitudes, a-t-il poursuivi, quand une personne est victime des agressions sexuelles, la première tendance est que la victime se rend au commissariat de police et non à l'hôpital. « N'oublions jamais que l'hôpital a un besoin de prévenir le Vi.h. Quand une personne est violée, elle a une durée de vie qui est de 72h. Si l'agresseur est séropositif, il y a risque de contamination. A l'hôpital on met la victime sous Arv (antirétroviraux), pour éviter que le virus se développe... », a-t-il conclu.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Nécrologie



Monsieur Malonga Raphaël, Kissita Gabriel, Mme Boumpoutou née Bédikouézamonné Albertine, les enfants informent les amis et connaissances du décès de Mr Boumpoutou Josué (papa Ricky), agent retraité de l'OCI, survenu le 16 mars 2015, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n°610 de la rue Frère Hervé, à Makélékélé Bourreau. L'inhumation aura lieu, le vendredi 27 mars 2015, au village Bissélé (district de Boko)

LA SOCIETE AGS CONGO DEMENAGEMENTS INTERNATIONAUX
Société à Responsabilité Limitée, au capital de 2.000.000FCFA,
RCCM CG/PNRI 08 B 400, siège social 40, rue Kond M'bak, base Industrielle, B. P. : 1838
Pointe-Noire

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Par acte sous seing privé du 19 janvier 2015, enregistré à Pointe-Noire. le 20 février 2015, sous le folio 033/13 n°1575, la Société AGS CONGO DEMENAGEMENTS INTERNATIONAUX, société à responsabilité limitée, au capital de Deux millions (2.000.000) de FCFA, dont le siège social est sis 40, rue Kond M'bak, base industrielle, B.P. 1838, Pointe-Noire, a modifié son objet social comme suit:

OBJET SOCIAL: La Société a pour objet:

- La Société conserve pour objet en République du Congo et à l'étranger;
- Toutes activités et prestations de services en déménagement;
- L'emballage et l'entreposage de marchandises;
- Le courtage par voies terrestre, maritime et aérienne;
- Les opérations de transit et de groupage en provenance et au profit de plusieurs destinataires et destinations;
- L'évacuation des lots de marchandises;
- Toute assistance, conseil et aides, en matière de mobilité, de toute nature, à toutes personnes physiques ou morales pour leur installation ou celles de leurs cadres ou membre du personnel expatriés ou détachés, et plus gé-

néralement toutes opérations quelconques qui contribuent directement ou indirectement à la réalisation de cet objet, sous la marque EXECUTIVE RELOCATION;

- La mise en place d'un système d'archivage portant sur la garde, la conservation, l'entreposage, le stockage non frigorifique et la destruction, sous tous supports appropriés, de meubles et d'archives de toute nature appartenant à toute personne physique ou morale, sous la marque ARCHIV SYSTEM.

Elle peut aussi assurer toute opération se rattachant directement au présent objet social susceptible d'en faciliter l'exécution ou le développement de quelque manière que ce soit.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

DEPOT AU GREFFE: les actes modificatifs de l'objet social ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 12 mars 2015.

Pour insertion
Le Gérant

 SOCIETE GENERALE
CONGO

OFFRE D'EMPLOI

La Société Générale Congo, filiale du Groupe Société Générale recherche un Contrôleur de Gestion, dans le cadre du renforcement des capacités dans le domaine de la finance.

Votre mission: rattaché (e) au Responsable Financier, vous serez en charge de:

- La supervision du processus budgétaire, vous devrez: mener à bien les travaux de construction et de suivi du budget de la filiale, coordonner le suivi des coûts et analyser les écarts avec le budget, produire des reporting, collaborer avec le Responsable Procurement & Cost Optimisation en amont et en aval

- La réalisation de reporting (Interne/ Externe) vous devrez: analyser et commenter les différents reporting produits par les Centres de Services Mutualisés; produire les reporting mensuels internes de suivi de la performance et animer les différents comités de revue des résultats.

- 3. Suivi de la performance et KPI's, vous devrez: accompagner les différentes lignes Métiers dans l'expression de leurs besoins et mettre à leur

disposition des outils et tableaux de bord; analyser Les KPI de la filiale et avoir un rôle de donneur d'alerte en cas de dépassement des seuils critiques.

Votre profil:

Vous êtes titulaire d'un BAC+5 en Ecole de Commerce ou équivalent, Universitaire en Banque/Finance ou en Finance d'Entreprise.

Vous justifiez d'une expérience d'au moins 3 ans dans un poste similaire et/ou en Audit dans le secteur bancaire dont une première à l'international ou en zone Afrique. Vous avez une maîtrise parfaite du Contrôle de Gestion et de l'Analyse Financière, de l'informatique et de la langue Anglaise.

Pour ce poste basé à Brazzaville, merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV sur une page) uniquement par voie électronique, à l'adresse suivante; rh.sgc@socgen.com en indiquant uniquement en objet: «Réponse offre Contrôleur de Gestion»

Date limite de réception des dossiers: le 10 Avril 2015



La filiale AIR Liquide au Congo Brazzaville dont le Siège social est basé à Pointe-Noire recherche Un Trésorier et Credit Manager (H/F)

Sous l'autorité hiérarchique du Responsable de Gestion et fonctionnelle du Directeur Régional Administratif et Financier, le **Trésorier & Credit Manager (H/F)** aura la responsabilité de la politique de gestion de trésorerie de la société, de l'organisation, de l'identification, de la gestion et du contrôle des flux financiers, de l'endettement, des risques financiers et de la relation bancaire.

Ses principales attributions seront de :

- ✦ Garantir le respect des procédures pour les règlements fournisseurs ;
- ✦ Procéder au règlement des fournisseurs selon la procédure retenue en la matière et dans les délais prévus et contractuels ;
- ✦ Suivre quotidiennement les prévisions et positions de trésorerie de l'entreprise et la gestion des comptes bancaires ;
- ✦ Contrôler le rapprochement des encaissements et de la facturation ;
- ✦ Contrôler les émissions de chèques ;
- ✦ Etre l'interface des établissements financiers ;
- ✦ Gérer la politique de recouvrement : encours client, relance des créateurs, procédures de litige / contentieux en lien avec l'avocat ;
- ✦ Passer les commandes d'investissements et suivre les engagements ;
- ✦ Gérer les assurances : relation courtiers, suivi des polices et des sinistres ;
- ✦ Reporting régulier.

Profil Recherché

- ✦ Bac + 4 en Comptabilité ;
- ✦ Expérience professionnelle variée d'au moins 5 ans en comptabilité, audit et/ou recouvrement ;
- ✦ Maîtrise des principes comptables et de la gestion de la trésorerie ;
- ✦ Expérience réussie en recouvrement ;
- ✦ Sens poussé de la collaboration, de la communication et de la satisfaction client ;
- ✦ Souci de la fiabilité des informations ;
- ✦ Capacités d'organisation et de rigueur au travail ;
- ✦ Autonomie, goût du travail, intègre et de confiance ;
- ✦ Informatique : Excel avancé, PowerPoint, Outlook, Internet, logiciels spécialisés (Sage, SAP, Oracle).

Nos domaines d'intervention

Conseil en Organisation & RH
Accompagnement Normes ISO
Formation Professionnelle
Contrôle de Construction
Essais et Mesures
Inspection Electrique, Levage/Colisage, CND

Filiale de **APAVE INTERNATIONAL**

Postulez en ligne CV + Lettre de motivation avant le 14/04/2015

sur www.apaveinternational-consulting.com

Séminaire de Formation en LOGISTIQUE

Contenu de la formation:

- Les approvisionnement
- La gestion des stocks
- Les documents commerciaux
- Le Transport et l'assurance
- Les incoterms
- Les paiements à l'international

Durée: 2 semaines

Début: - Brazzaville: 25 Mars 2015 (17h-20h)

- Pointe-Noire: 09 Avril 2015 (17h-20h)

Coût: 50.000Frs +1 marker non permanent

MAG.SYS: Immeuble en face du hall des légumes

Agri-Congo (Derrière la fac de droit), à l'étage.

Tél: 06 937 60 54 / 05 556 90 64

Site web: mag-sys.olympie.in

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLICS/DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DE DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

**RECTIFICATIF
A L'ANNONCE LEGALE
N°237/2014/BZ-C**

Suivant réquisitions reçues par l'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

Au LIEU DE:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartier	Arr	Réquerants
25	11519 du 11-12-14	Sect P13, bloc-; Pile -; Sup.: 400,00m ²	QUARTIER CITE DES 17	7-BZv	MBITSI NAKISSA ELENA Maria Thea

Lire:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartier	Arr	Réquerants
25	11519 du 11-12-14	Sect P13, bloc-; Pile -; Sup.: 400,00m ²	QUARTIER CITE DES 17	7-BZv	Enfants MBITSI

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 23 mars 2015

L'inspecteur Divisionnaire, Michelle Cyrine OBA

Le dialogue dans notre pays est une quête inachevée, depuis la Conférence nationale souveraine

Dans la communication qui s'organise dans notre pays autour de la problématique constitutionnelle, deux camps, autrement dit, deux thèses s'affrontent: l'une pour le changement de la Constitution, et, l'autre, pour le statut quo avec une variante, celle de la révision constitutionnelle. Tout le monde a pu lire ou entendre les arguments en faveur de l'une ou de l'autre thèse. Pour, semble-t-il, trancher cette question, on en appelle à un «dialogue» entre les deux camps. La question est celle de savoir si un dialogue est-il possible tant il est vrai que les thèses en présence s'excluent? La communication opérée par les uns et les autres suffit-elle à rendre possible un dialogue? N'est-ce pas une gageure? Il importe donc de s'interroger sur ce qu'est le dialogue.

Le dictionnaire «Logos» donne du dialogue la définition suivante: «Une manière d'agir qui consiste, pour régler les affaires en litige, à discuter pacifiquement avec l'adversaire, sans recourir à la force, à l'autorité». Il importe de retenir, dans cette définition, l'exclusion du champ du dialogue de la force et de l'autorité, mais aussi de la manipulation et de l'intimidation, si tant est que, comme le pense Platon, le dialogue se donne à voir comme «une recherche commune de la vérité». Une vérité qui n'appartient à personne. Le dialogue n'est pas un monologue, encore moins une joute oratoire. Si la dialogue fait signe vers la recherche de la vérité, c'est parce que ceux qui y participent ne font profession que d'ignorance. On se souvient de la rupture qu'opère Socrate, par sa méthode, devant ceux qui, faisant de l'homme la mesure de toute chose, prétendent détenir la vérité.

Le recours à la force, à l'autorité, à l'intimidation et à la manipulation veut simplement dire que l'on possède la vérité et qu'il faut l'imposer à tout prix. Dans cette perspective, on n'est plus dans un cadre du dialogue. Il s'agit là, comme le souligne Schopenhauer (1), de la controverse où le dialogue laisse la place à l'éristique, entendu comme l'art de la dispute où il est question «d'avoir toujours raison» («Per fas et nefas», c'est-à-dire: «Par tous les moyens possibles»). L'auteur met au cœur de la controverse la malhonnêteté, parce que l'homme honnête ne recherche, «dans tout débat, qu'à faire surgir la vérité sans [se] soucier de savoir si elle est conforme à l'opinion qu'[on avait] d'abord défendu ou à celle de l'adversaire». Mais, «la vanité innée», caractéristique «de la médiocrité naturelle de l'espèce humaine», ne peut accepter qu'une thèse que l'on défend soit considérée comme fautive et que celle de l'adver-

saire soit juste. Cette malhonnêteté dévoile l'obstination à défendre une thèse qui nous semble déjà fautive à nous-mêmes. La controverse consiste donc - quand bien même la thèse de l'adversaire est juste - à l'attaquer forcément, «à rechercher un argument qui viendra [la] renverser ou confirmer notre vérité d'une façon ou d'une autre». De sorte que les moyens par lesquels on procède de la ruse et de la médiocrité comme stratégie.

La stratégie consiste, donc, à recourir à des stratagèmes. Pour Schopenhauer, l'ultime stratagème consiste, «si l'on s'aperçoit que l'adversaire est supérieur et que l'on ne va pas gagner, [à] tenir des propos désobligeants, blessants et grossiers». Et il ajoute que: «être désobligeant, cela consiste à quitter l'objet de la querelle, pour passer à l'adversaire et à l'attaquer d'une manière ou d'une autre dans ce qu'il est. Il arrive le plus souvent, dans ce genre de situation, de recourir à des propos hors-contexte». Dans ce stratagème, on oublie que l'adversaire peut aussi faire la même chose. Par conséquent, la controverse n'étant pas un dialogue, elle ne peut que déboucher sur une aporie.

Après avoir présenté ce tableau, la question à laquelle il convient de répondre est celle de savoir s'il existe des conditions qui rendent possible un véritable débat. La réponse à cette question nous amène à souligner que le débat s'ordonne autour de deux paradigmes à partir desquels il prend toute sa signification.

Le premier paradigme est l'innocence du devenir. Dans cette perspective, le débat est forcément orienté vers le «rien» dans lequel on veut inscrire quelque chose. Un vide qui est à vouloir et à dessiner. Cette ouverture vers «la liberté du vide» autorise une articulation du débat dans tous les sens sur le plan de la recherche, autrement dit de la quête

du sens, pour que triomphe un sens dans l'ordre de l'action. La pluralité de sens fonde une sorte d'actualité permanente où le sens ne cesse de s'enrichir. L'agora ainsi créée joue à la fois la fonction de laboratoire d'idées et de catharsis. On comprend, dès lors, pourquoi le règne de la raison se substitue à celui de l'instinct grégaire qui procède par une adhésion aveugle à un discours. Alors que la critique, comme prise de distance, civilise l'homme à l'égard de lui-même et des autres. Par là, l'homme opère le dépassement de son instinct grégaire. Le débat ouvert sur un devenir innocent ne consacre aucune limite, car il est un jeu. D'où son caractère dangereux dans certaines circonstances et c'est pourquoi il fait appel au courage, celui de se maintenir dans l'inconfort de la question et non dans le confort de la solution, toute solution devenant, à son tour, une question.

Le second paradigme est la culpabilisation du devenir. En cessant d'être innocent, le devenir est décrété à partir d'un lieu, des événements ou des éléments qui se donnent à comprendre, eux-mêmes, comme absolus. Tout décret est une clôture, une fermeture, de sorte qu'aucune contestation n'est ni autorisée ni admise. C'est la caractéristique du discours politicien où règne la langue de bois, le mensonge, la manipulation, l'intimidation, l'autorité de ce qui est circonscrit ou décrété. Autrement dit, pour parler comme les juristes, l'autorité de la chose jugée. Le débat, dans de telles conditions, devient insipide, indigeste, parce que mis en orbite par des thuriféraires, selon une «liturgie» savamment réglée, qui fait trébucher la raison par le refus de la recherche de la vérité, de la contradiction. Le débat doit être «structuré et maîtrisé», une rationalité, pourrait-on dire, de la digestion.

La recherche du dialogue dans notre pays est une quête inachevée, depuis la Conférence nationale souveraine, en passant par le Forum national sur la paix et la reconstruction du Congo. Si l'on pose que le forum n'a été que le lieu de l'exorcisation de la Conférence nationale souveraine, il fallait effacer «la mémoire des traces», il n'a été qu'une réaction à la Conférence nationale souveraine. La mémoire des traces procède par l'accusation permanente et perpétuelle de l'autre. On comprend, aujourd'hui, que le forum n'a pas permis la mise en perspective d'une «historicité d'essence républicaine». Par ailleurs, la Conférence nationale souveraine n'a pas permis non plus d'instaurer un débat ouvert sur l'innocence du devenir, où devait se découvrir la joie de détruire un système mis en orbite depuis les années 1964 et la joie de créer un nouveau système de valeurs faisant disparaître toute culpabilisation. La forme la plus expressive de cette culpabilisation du devenir a été la réhabilitation aveugle de l'hymne national (La Congolaise) et le drapeau vert jaune rouge. A partir de ce moment-là, la messe était déjà dite.

Le dialogue doit s'ouvrir sur le devenir et non sur le passé. On sait ce que veut dire avoir son avenir derrière soi. Comment s'étonner de la déflagration de 1997 dans la mesure où elle n'a été que l'aboutissement des contradictions du groupe de Mpila. Où se trouvent nos vérités éternelles, pour que nous puissions nous en proclamer

dignes? Avons-nous des sens, pour nous rendre plus respectables les vérités dont nous avons besoin? Tout dialogue s'inscrit dans le cadre de la recherche des valeurs. Ce n'est que lorsque l'on pense que l'on peut débattre. Si on avait «pensé» notre devenir dans l'innocence, les drames que nous vivons, aujourd'hui, auraient pu sans doute être évités.

La question de savoir pourquoi la classe politique congolaise ne dialogue pas, la réponse est claire: c'est parce qu'elle ne pense pas. La pensée suppose un choix de société mettant en exergue des valeurs. Une des limitations considérables du débat véritable est la mise des valeurs hors du champ de la conscience collective. L'occultation de cette dimension capitale pour une société induit la politique dans le champ des faits uniquement. C'est «la politique du ventre qui régule souterrainement» tous les discours politiques qui, eux, ne sont qu'un «besoin de bavardage».

Pour Schopenhauer, ces hommes politiques «parlent avant d'avoir réfléchi, et même s'ils se rendent compte, après coup, que leur affirmation est fautive et qu'ils ont tort, il faut que les apparences prouvent le contraire. Leur intérêt pour la vérité, qui doit sans doute être généralement l'unique motif les guidant lors de l'affirmation d'une thèse supposée vraie, s'efface complètement devant les intérêts de leur vanité: «Le vrai doit paraître faux et le faux vrai». Ce qui donne la possibilité, si ce n'est le droit d'agir sans règle morale. Nous ne sommes qu'en présence des postures, voir des impostures.

Au total, la pensée, si tant est que l'on sait «ce que penser veut dire», est à la fois anticipation et création d'une société. C'est l'irrépressible connivence de la pensée et de la création: au commencement était le verbe. Pour ce faire, la pensée doit être ironique, défiante et prophétique, pour assurer la répétition toujours vivante de l'invention de notre «République». Le véritable débat s'inscrit dans ce contexte. On ne peut instituer ni un lieu, ni un moment pour le dialogue. Le dialogue doit être permanent et consubstantiel au fonctionnement de la vie en

société. Aujourd'hui, il est question de contester, sans relâche, la démagogie protéiforme, de lutter contre le ravalement de la pensée au niveau des idées qui circulent dont la fonction première et dernière n'est que la conservation d'un monde agonisant. Voltaire nous apprend que «la tranquillité, la richesse, la félicité publique n'ont régné (...) que quand les rois ont reconnu qu'ils n'étaient pas absolus». (2)

Etienne Charles
BOUKAKA

Notes

- 1- Schopenhauer «L'art d'avoir toujours raison» éd Mille et une nuit 2005
- 2- Voltaire «Romans et Contes», Ed Flammarion GF, p 488.

In memoriam



Voici dix ans (28 mars 2005), qu'il a plu à Dieu, de rappeler à Lui, sa servante **Stella Marguerite APENDI**, épouse **KEKOLO Philippe**; et trois ans (28 mars 2012) que son fils **Maurice Blaise KEKOLO** a rejoint le Très-Haut. Ils nous manquent cruellement. Ce samedi 28 mars 2015, les enfants, frères, sœurs et petits-enfants **KEKOLO** vous prient de vous unir à eux dans la prière pour le repos de leurs âmes.

OFFICE NOTARIAL

Marie de l'Assomption MOUNDELE MATOKO,

Sis en la résidence de Brazzaville

41, rue Makoua à Poto-poto (sur l'avenue de la Paix)
BP 2432, Tél. 06-675-84-36/ 06-611-72-73

Email: mariematoko@gmail.com République du Congo.

ENTREPRISE LIBRE CONGO SERVICE

en sigle «ELCS»

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social à Brazzaville; 11, rue Makoko Pota-Po ta
(République du CONGO)

AVIS DE CONSTITUTION

Maître Marie de l'Assomption MOUNDELE MATOKO, Notaire en la résidence de Brazzaville, a reçu les actes authentiques portant statuts et Déclaration Notariée de Souscription et de Versement de la société Entreprise Libre Congo Service, signés le 20 Février 2015, enregistrés à la recette des Impôts de Ouenzé à Brazzaville le 02 Mars de la même année; sous le Folio 036/13; n°324 (statuts) et sous le folio 036/14; n° 325 (DNSV).

Les caractéristiques de ladite société sont les suivantes:

Dénomination: ENTRERISE LIBRE CONGO SERVICE en sigle «ELCS».

Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

Objet: la société a pour objet tant en République du Congo, que partout ailleurs à l'étranger:

- l'exercice de toute activité du bâtiment, de la construction, de la rénovation, de l'équipement du bâtiment;
- la réalisation de tous travaux de génie civil, de voirie et d'électricité;
- les opérations d'import-export de tous produits et logistiques liés à l'objet social;
- l'exploitation de tous établissements, de fonds de commerce, ateliers, se rapportant à l'une des activités spécifiques, le transport

de personnes et des biens ainsi que le camionnage de toute nature;

- la fourniture de matériel de bureau et informatique;

- la participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations financières immobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout autre objet similaire.

Capital social: un million (1.000.000) francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites, libérées et réparties entre les associés dans les proportions de leurs apports respectifs.

Siège social: 11, rue Makoko, Poto-Poto à Brazzaville en République du Congo.

Durée: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM.

Gérant: Monsieur YARA ABDOULAYE; **Immatriculation au RCCM:** le 13 Mars 2015, sous le n° RCCM CG/BZV /15 B 5742.

Dépôt au Greffe de Brazzaville: le 13 Mars 2015, sous le numéro 15 DA 245.

Pour insertion
La Gérance

(Suite de la page 6)

Alors j'irai à Oyo porter à mes compatriotes le message du sens commun de la politique, moins pour la symbolique démocratique que pour leur gouverne. Je leur parlerai du sursaut prométhéen de la classe sociale, de la primauté des valeurs sur les égoïsmes ambiants, du chemin «d'avenir» que parcourra notre société dans la mixité, des privilèges des castes. Je leur dirai que, contrairement aux idées reçues, tous les fils et filles de Oyo ne sont pas riches, parce que le pouvoir ne peut pas tout. Je leur dirai que beaucoup à Oyo, à Tchombitcho, à Ongoni, à Ollombo, ne voient de l'hôtel Alima que l'ossature de ses murs qu'ils contemplent avec émerveillement, avant de regagner leurs masures éternelles, et que l'argent de l'hôtel s'en retournera à ses propriétaires légaux et à leurs familles. Je leur dirai que les pauvres de

Kindamba et d'Oyo se ressemblent, vivent les mêmes angoisses et les mêmes petites joies que procure la prière. Je leur dirai de s'unir dans un même combat, objectif, unis par la similarité de leur condition sociale, afin qu'ils se déterminent une vision politique et des choix éclairés sur les hommes, en réaffirmant leur confiance en la raison humaine, dans une configuration républicaine émancipée.

Dans cette logique, le devoir me contraint à me présenter à la prochaine élection législative dans la circonscription d'Oyo, y remplacer, de bonne foi, le fils du président de la République, Denis Christel Sassou-Nguesso. Malheur aux hommes politiques de peu de convictions, qui instrumentalisent la fibre ethnique pour écarteler le Congo!

Ludovic
MIYOUNA TETANI

COMMUNIQUÉ DE LA BEAC concernant les coupures de 500 F, 1 000 F et 2 000 F



La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), dans un souci constant d'amélioration de la qualité et de la tenue en circulation de ses coupures de basse dénomination, a pris la décision de procéder à la mise en circulation d'un volume limité de billets de 500 F, 1 000 F et 2 000 F ayant bénéficié **d'un traitement de surface spécifique, visant à protéger ces billets contre toute forme de vieillissement précoce et à permettre leur traitement mécanisé par la suite.**

Les rendus visuels, dimensions, teintes et signes de sécurité de ces billets restent en tous points **identiques à ceux actuellement en circulation.**

Cependant, la BEAC souhaite attirer l'attention des professionnels de la filière fiduciaire sur le fait que ces billets peuvent présenter un aspect légèrement **plus lisse** ainsi qu'une **rigidité accrue au toucher.**



Bien entendu, ce traitement n'altère en rien l'authenticité de ces **billets qui vont circuler de manière concomitante avec ceux précédemment émis.**



Banque des États de l'Afrique Centrale

Cinéma

La série télévisée angolaise «Windeck» fait des émules au Congo

A l'initiative de Norbert Dabira, Président directeur général du groupe de presse D.r.t.v (Digital radio télévision) international, Renato Freitas, producteur exécutif de la série télévisée angolaise «Windeck», et son collaborateur, Pedro Sousa, ont animé une conférence de presse, mercredi 18 mars 2015, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville. A cette occasion, ces derniers ont dévoilé leur intention d'apporter leur expertise et leur expérience dans le cadre de la production d'une série télévisée au Congo, qui sera susceptible de vendre l'image de ce pays à l'extérieur.

Le P.d.g de D.r.t.v International a expliqué la raison pour laquelle il a pris l'initiative d'inviter ces éminents producteurs de cinéma au Congo. «La série Windeck, aujourd'hui, est un référentiel, dans le cadre des séries télévisées. Windeck passe à Canal +, et dans beaucoup de chaînes internationales. Les Congolais, ces derniers temps, ont beaucoup aimé ce film. Et nous pensons que, nous aussi, les Congolais, pouvons bénéficier de l'expérience des Angolais, qui ont fait un film qui nous met au diapason des réalisations des films au niveau international», a estimé Norbert Dabira, au préambule de la rencontre. Avant de conclure: «Nous avons donc été inspirés par cette réussite angolaise, c'est pourquoi nous les avons invités. Pas seulement pour la D.r.t.v, mais aussi, pour le Congo tout entier, pour qu'ils nous disent comment ils ont pu réussir ce chef-d'œuvre culturel». Seulement voilà, la réalisation

d'un tel projet exige de gros moyens, tant sur le plan matériel, humain que financier. C'est ainsi que Pedro Sousa, coproducteur de la série Windeck, a indiqué: «Nous étudions la possibilité de produire un film au Congo, et cela nous paraît intéressant, car cela va de soi



Renato Freitas.



Pendant la conférence de presse.

avec l'image de ce pays. Mais nous savons aussi que cela n'est pas facile de faire une telle série. Il serait donc nécessaire

que le gouvernement et les privés mettent la main dans la poche, et comprennent l'importance du projet et l'appuyer».

Renato Freitas a, pour sa part, indiqué: «A l'invitation du Général Dabira, nous sommes venus pour écouter, comprendre les Congolais, percevoir quelques pensées, et étudier la possibilité de produire un film, en s'inspirant des réalités congolaises. Il s'agira, par la suite, de sélectionner les ressources nécessaires à cette production, au Congo».

A en croire les deux producteurs de la série «Windeck», les différentes rencontres qu'ils ont pu avoir, notamment avec: le ministre de la culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, le ministre de la communication, chargé des relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement, Bienvu Okiémy, ont été concluantes. Grâce à ce projet culturel, les producteurs de «Windeck» entendent concevoir une vitrine pour le Congo, à travers la promotion des sites touristiques, la mode, la musique, de la République du Congo.

Par ailleurs, entièrement financée par le gouvernement angolais, pour la visibilité socioculturelle de ce pays, la série «Windeck» a été tournée en 2012, en Angola et au Portugal, a-t-on appris des différents interlocuteurs. Elle est diffusée dans plusieurs chaînes de télévision de renom, dont: Canal+. Cette série comporte 120 épisodes.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Bantuena Magazine

Donner des pistes de réussite à la jeunesse afro-caraïbienne

Lors de la 11^{ème} édition des Oscars de la presse congolaise, qui s'est déroulée, le 13 mars 2015, à Oyo, ville située dans le département de la Cuvette, Bantuena Magazine a été désigné meilleur magazine de presse. Dans l'optique de fêter ce sacre et de présenter ce magazine au Congolais, Marcelle Ayessa Fauveau, la directrice de cette publication, a donné une conférence de presse, jeudi 19 mars 2015, à l'hôtel Africa, à Brazzaville. Elle était accompagnée de Vanessa Lebeka Moudilou Ntinou, rédactrice en chef de ce magazine.

Recevant, officiellement, ce prix, Marcelle Ayessa Fauveau a manifesté sa joie, en ces termes: «Je suis extrêmement touchée par cet honneur qui nous est fait, en ce jour. Nous avons travaillé tellement dur pour en arriver là. Grâce à vous, aujourd'hui, le magazine est reconnu au Congo et je voudrais remercier, chaleureusement, tous nos annonceurs, partenaires, abonnés et lecteurs qui nous suivent depuis le début ou qui ont pris le train en marche. Je vous promets que toute l'équipe de Bantuena ne ménagera pas ses efforts pour vous offrir un magazine toujours plus beau, toujours plus fort».

«Bantuena magazine» est une revue bimestrielle congolaise à vocation informative, éducative et culturelle, vendu à 1500 F. Cfa, dans six pays d'Afrique francophone, à savoir: Bénin, Sénégal, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Congo-Brazza-

ville et RD Congo, où il possède des représentants. Ce magazine s'attache, à travers des contenus de qualité, à donner des pistes de réussite à la jeunesse afro-caraïbienne.

Cette publication a pour but de promouvoir la culture afro-caraïbienne, dans sa diversité, montrer les richesses congolaises et les faire découvrir aux autres.

Pour Marcelle Ayessa Fauveau, «Bantuena» vient du mot bantu qui désigne «un Homme ou le peuple», en langue bantou que l'on retrouve en Afrique Centrale et également en Afrique du Sud. «Bantuena magazine est un magazine de proximité. Notre priorité, c'est la jeunesse, c'est le peuple, aller en Afrique d'en bas, puis remonter vers l'Afrique d'en haut», a-t-elle indiqué. Parlant des perspectives, au lendemain du sacre de «Bantuena Magazine», lors des récents Oscars de la



Marcelle Ayessa Fauveau et Vanessa Lebeka Moudilou Ntinou.

presse, Vanessa Lebeka Moudilou Ntinou a déclaré: «C'est un honneur, pour nous, d'avoir ce titre de meilleur magazine. Côté perspectives, nous avons commencé ce magazine dans un esprit panafricain, mais nous nous appliquons d'avoir des articles, des reportages dans les quartiers, les pays auxquels nous nous intéressons. Notre objectif est de travailler de façon acharnée, pour produire un magazine encore meilleur que celui-ci». «Bantuena est un magazine généraliste créé en 2001. Après avoir connu quelques obsta-

cles, il a repris en 2012, sous une nouvelle version. Ce qui nous a permis de faire un magazine qui colle avec la société congolaise et la jeunesse africaine. Nous conseillons les jeunes, afin qu'ils fassent des meilleurs choix possibles pour leur avenir», a-t-elle poursuivi. Signalons que Bantuena magazine est produit en France. Au Congo, son siège social se trouve à Moukondo (quatrième arrondissement de Brazzaville, Moungali).

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

IN MEMORIAM

26 mars 2010-26 mars 2015, voilà déjà cinq ans, mourait le ministre Gabriel BOKILO à Paris. En cette date de triste souvenir, sa fille Bokilo Gabrielle Reine, son épouse Gertrude Bokilo et sa belle-famille EYAKA, demandent à tous ceux qui ont connu ce grand homme de son existence, d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire et que le Père Tout-Puissant lui accorde le repos éternel.



Des messes d'action de grâces sont dites, le jeudi 26 mars 2015 et le dimanche 29 mars 2015 en:

- la chapelle des Soeurs de Saint Joseph de Cluny, à Javouhey;
- la Cathédrale Sacré-Cœur; l'église
- Notre Dame de Fatima;
- Sainte-Marie de Ouenzé;
- Saint-Jean Baptiste de Talangaï.

Que son âme repose en paix

NÉCROLOGIE

Bayoungissa Aimé Bourlingueur, la famille Bayoungissa et Alezo, informent les parents, amis et connaissances, du décès de leur fils et frère, ALEZO Roger Médard, survenu le 20 mars 2015 à Brazzaville. L'enterrement aura lieu, samedi 28 mars 2015, selon le programme ci-après:



9h: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;

10h: recueillement au domicile familial, 125 rue Mayombe Plateau des 15 ans;

12h: départ pour le cimetière privé Ma campagne;

16h: fin de la cérémonie.

IN MEMORIAM

27 Mars 2014
27 Mars 2015

Cela fait exactement une année que disparaissait leur fille, sœur, mère et grand-mère, la nommée IKOUNA Henriette, Agent au Ministère des Finances (Service de la Solde).

Les Familles OKOUERE Jean Michel; OHANDI BOUANGOET MARTIN; IKOUNA; et Les enfants NGANGA et Petits enfants prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse à son égard.

Pour ce faire, des messes seront dites en sa mémoire les 27, 28 et 29 mars 2015 à 6 h 00 respectivement, dans les églises suivantes: Sainte-Marie de Ouenzé, Notre-Dame de Fatima et la Basilique Sainte Anne de Poto-poto.

Maman nous ne t'oublierons jamais!!!



Parcelle à vendre à Moukounzi-Ngouaka (Vers Frigo Bernard)
Contact: 06.671.30.77
05.545.67.45



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
**TRAVAUX DE FUSION
 DU RÉSEAU**

Chers abonnés,

Les travaux de fusion des réseaux Airtel et Warid se poursuivent.

En cas de perte du signal ce dimanche 29 mars, veuillez tout simplement éteindre et rallumer votre téléphone.

Nous nous excusons pour ce désagrément.

Avec la fusion Warid/Airtel, profitez d'un cercle d'amis plus important, d'une couverture réseau plus large, de l'Internet 3.75G, des services de paiement par téléphone, du service clients 24h/24 et d'un réseau unique dans 17 pays d'Afrique.

Airtel, le plus grand réseau d'amis au Congo.

La Direction



ANNONCES

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE
NIARI-BOUENZA-LEKOUYOU

ANNONCE LEGALE N°59

L'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES
HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une Procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des Titres Fonciers est en cours.
Cette procédure concerne les Immeubles suivants:

N°	N° de réquisitions	RÉFÉRENCES CADASTRALES	LOCALITES / QUARTIERS	DÉPARTEMENTS	REQUÉRANTS
01	2394 du 25/08/2014	Parcelle 109; Bloc /; Section D; Superficie 500m ²	Dolisie / Qtier Centre - Ville	Niari	LEMBELE Cyprien et Enfats
02	1467 du 25/09/2012	Parcelle 16; Bloc 16; Section L; Superficie 780m ²	Dolisie / Qtier Tsila	Niari	BOUITI Jacques Antoine
03	2318 du 18/06/2014	Parcelles 3; 4; 5; 6; 7 et 8; Bloc 04; Section P2; Superficie 2400m ²	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	Paroisse - Cité (E.E.C)
04	2369 du 24/07/2014	Parcelles 7 et 8; Bloc 50; Section L1; Superficie 740m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	KIMPOLO Philippe Bertin
05	2330 du 20/06/2014	Parcelle 10; Bloc 105bis; Section M; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	MOUSSOUNGOU - KENZO Théophile
06	2513 du 27/11/2014	Parcelles 1; 2; 15 et 16; Bloc 32; Section S; Superficie 1600m ²	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	MOUNKOUIKA Théophile
07	2515 du 27/11/2014	Parcelle 06; Bloc 44ter; Section E; Superficie 380m ²	Dolisie / Qtier Petit - Zanga	Niari	MOUNKOUIKA Théophile
08	2315 du 17/06/2014	Parcelle 01; Bloc /; Section B; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Mont - Fleury	Niari	NGOUADI Anselme
09	2084 du 07/01/2014	Parcelle 03; Bloc 03; Section G; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Capable	Niari	MAMONAS Sidonie Alice Julia
10	1880 du 09/07/2013	Parcelle 14; Bloc 13; Section N2; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Dimébéko	Niari	KOUMBA Alexis
11	1604 du 13/12/2012	Parcelle 09; Bloc 13; Section G; Superficie 392,04m ²	Dolisie / Qtier Capable	Niari	NKOMBO MAPEMBE Phena David
12	1770 du 15/04/2013	Parcelles 1b, 2b et 4b; Bloc 5; Section P; Superficie 1600m ²	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	FAUCON Alexandre Louis Raymond
13	2012 du 15/10/2013	Parcelle 647; Bloc 88; Section M; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	BANZOUZI Eric Arsène
14	2527 du 02/12/2014	Parcelle 07; Bloc 01; Section E; Superficie 375m ²	Nkayi / Mabombo	Bouenza	BANZIKA Pierre
15	2453 du 09/10/2014	Parcelle 03; Bloc 111; Section I; Superficie 345m ²	Nkayi / Mouana - Nto	Bouenza	KYMBASSA BOUSSI Béranger Sylvert
16	1985 du 25/09/2013	Parcelle 3; Bloc 32bis; Section H (34tue kelle); Superficie 251,94m ²	Nkayi (Rue kelle)	Bouenza	MBOUNGOU Chris Joresse
17	2074 du 27/12/2013	Parcelle 6; Bloc 109; Section L1; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	MAPETE - MBOU
18	1996 du 02/10/2013	Parcelle 9; Bloc 109; Section L1; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	MAPETE - MBOU
19	2014 du 21/10/2013	Parcelle 752; Bloc /; Section C; Superficie 618,75m ²	Dolisie / Qtier Mont - Fleury	Niari	NGOUMA MATSOUELE Aubin
20	2349 du 17/07/2014	Parcelle 17; Bloc 3bis; Section L; Superficie 600m ²	Dolisie / Qtier Tsila	Niari	MANAMOU GAYO Claver
21	2428 du 18/09/2014	Parcelles 3 et 4; Bloc 87qter; Section L3; Superficie 800m ²	Dolisie / Qtier Mbounda	Niari	MOUKETO DOHA François Fabrice
22	1968 du 12/09/2013	Parcelle 06; Bloc 03; Section I; Superficie 360m ²	Dolisie / Qtier Aéroport	Niari	MADZOU Rigobert
23	2262 du 09/05/2014	Parcelles Domaine; Bloc /; Section P; Superficie 200,25m ²	Dolisie / (Zone Forspack, Bouala bantou)	Niari	KABOULOU MISSIE Arsène
24	2541 du 16/12/2014	Parcelle 01; Bloc 1ter; Section M3; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	MABIALA Guy Mathieu
25	2540 du 16/12/2014	Parcelle 74; Bloc 9; Section M; Superficie 414m ²	Dolisie / Qtier FAD	Niari	MABIALA KIBANGOU Guy Mathieu
26	1942 du 26/08/2013	Parcelles 8 et 11; Bloc 42; Section P; Superficie 1.250m ²	Dolisie / Moubéyi - Forspak	Niari	MABOUNDOU Rigobert
27	2405 du 04/09/2014	Parcelle 04; Bloc 40; Section M4; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Mbounda	Niari	MATANGANA NZAHOU Noelly
28	2559 du 06/01/2015	Parcelles 5; 6; 7 et 8; Bloc 183; Section /; Superficie 2000m ²	Nkayi / Moukembo 1	Bouenza	OVIYA MANDZIBA Fortuné
29	2249 du 06/05/2014	Parcelle 10; Bloc 101; Section K; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Gaïa	Niari	NGOUMA MATSOUELE Aubin
30	2398 du 28/08/2014	Parcelle 03; Bloc 20; Section E; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Petit - Zanaga	Niari	N'GOYI Hermann

Au delà de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable (Art, 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Pour Insertion Légale
Dolisie, 23 Mars 2015

Bernard KIBOULOU
Inspecteur Principal

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE
NIARI-BOUENZA-LEKOUYOU

ANNONCE LEGALE N°60

L'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES
HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une Procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des Titres Fonciers est en cours.
Cette procédure concerne les Immeubles suivants:

N°	N° de réquisitions	RÉFÉRENCES CADASTRALES	LOCALITES / QUARTIERS	ARR/DPT	REQUÉRANTS
01	2332 du 08/07/2014	Parcelle 02; Bloc 40; Section N15; Superficie 361m ²	Dolisie / Qtier Tahiti	Niari	LALA SALLAT Boniface
02	1572 du 20/11/2012	Parcelle 01; Bloc 23; Section L; Superficie 637m ²	Dolisie / Qtier	Niari	MASSALA Hugues Sébastien
03	1571 du 20/11/2012	Parcelle 63; Bloc 7bis; Section A; Superficie 579,84m ²	Dolisie / Lac Bayonne	Niari	MASSALA Hugues Sébastien
04	1650 du 23/01/2013	Parcelles 1 à 10; Bloc 10; Section P; Superficie 4000m ²	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	BIGINI Olivier
05	1651 du 23/01/2013	Piles 1,2,3,4,5,20,21,22,23 et 24; Bloc 01; Section P; Superficie 4000m ²	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	DELENNE Olivier
06	1652 du 23/01/2013	Piles 6,7,8,9,10,15,16,17,18 et 19; Bloc 01; Section P; Superficie 4000m ²	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	IGOUGNE Jean François
07	2563 du 08/01/2015	Parcelle /; Bloc /; Section /; Superficie 4.905,25m ²	Sibiti	Lékoumou	MOUSSA Jean Daniel Edgard et Famille
08	2407 du 04/09/2014	Parcelle 02; Bloc 21bis; Section P; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Mbounda (zone Ndongui Brigitte)	Niari	MATANGANA NZAHOU Noelly
09	1846 du 06/06/2013	Parcelle 08; Bloc 01; Section F; Superficie 470m ²	Dolisie / Qtier Aéroport	Niari	DZINGA née LEBINOUE Christine
10	2564 du 08/01/2015	Parcelles 496;498 et 499; Bloc F16; Section Q; Superficie 2312,50m ²	Nkayi / Moussinga	Bouenza	NGOUMA MBOUMBA Jarina Rotarline
11	2019 du 04/11/2013	Parcelle 2; Bloc /; Section A1; Superficie 400m ²	Sibiti / Qtier Matibi	lékoumou	MABIALA Ernest
12	2416 du 05/09/2014	Parcelle 01; Bloc 43bis; Section O; Superficie 395,12m ²	Nkayi / Moukembo 2	Bouenza	MAYEKOU Jean Remy
13	2159 du 24/02/2014	Parcelle 4bis et 5bis; Bloc 21; Section L; Superficie 280m ²	Nkayi / Qtier Capable	Bouenza	OKANA Stasi Burnel
14	2525 du 02/12/2014	Parcelle 07; Bloc MV3; Section D; Superficie 500m ²	Nkayi / Qtier Kividi	Bouenza	NGOUMBA Félix Gérémy Mondésir
15	1988 du 25/09/2013	Parcelle 2; Bloc /; Section I; Superficie 400m ²	Sibiti / Qtier Moussanda	Lékoumou	MOUFOUMA Antoine
16	2291 du 27/05/2014	Parcelles 01 et 02; Bloc 02; Section E; Superficie 800m ²	Dolisie / Qtier Petit - Zanaga	Niari	BOUKA François
17	2384 du 11/08/2014	Parcelle 60bis; Bloc /; Section A; Superficie 1184m ²	Dolisie / Camp Fonctionnaire	Niari	NZAMBA Jean François
18	1953 du 05/09/2013	Parcelle 6bis; Bloc 49; Section N2; Superficie 120m ²	Dolisie / Qtier Dimébéko	Niari	LEMBE BANGA Elyzabathy
19	2138 du 06/02/2014	Parcelle 18; Bloc 24; Section G; Superficie 528,44m ²	Dolisie / Qtier Capable	Niari	MOUANDA Jean Philippe
20	2595 du 10/02/2015	Parcelle /; Bloc /; Section /; Superficie 3198,70m ²	Sibiti / Qtier Moussanda tso-tso	Lékoumou	MOUSSA Jean Daniel Edgard et Famille
21	2594 du 10/02/2015	Parcelle /; Bloc /; Section /; Superficie 6136m ²	Sibiti / Qtier Moussanda Ngou Baguiyi	Lékoumou	MOUSSA Jean Daniel Edgard et Famille
22	2588 du 28/01/2015	Parcelle /; Bloc /; Section /; Superficie 3068,60m ²	Sibiti / Qtier Moussanda tso-tso	Lékoumou	MOUSSA Jean Daniel Edgard et Famille
23	2602 du 10/02/2015	Parcelle /; Bloc /; Section /; Superficie 2564,30m ²	Sibiti / Carrefour - Bekol	Lékoumou	MOUSSA Jean Daniel Edgard et Famille
24	2582 du 22/01/2015	Parcelle 03; Bloc 01; Section H; Superficie 400m ²	Nkayi / Mouana - nto	Bouenza	KIBANGOU Alfred Roger
25	1928 du 16/08/2013	Parcelle 10; Bloc 03; Section H (37 rue kayes); Superficie 310,50m ²	Nkayi / 37 rue kayes	Bouenza	BIAWA Blaise Oscar
26	2583 du 22/01/2015	Parcelle 03; Bloc J46; Section Q; Superficie 500m ²	Nkayi / Moussinga	Bouenza	BEKABATO Brigitte Juliana
27	2584 du 22/01/2015	Parcelle 4; Bloc MV3; Section D; Superficie 525m ²	Nkayi / Kividi	Bouenza	NGOUMBA Jean Elie
28	2415 du 05/09/2014	Parcelle 03; Bloc /; Section E; Superficie 331,34m ²	Mabombo	Bouenza	AMPIRI GANCE Bénédicte
29	2148 du 14/02/2014	Parcelle 18; Bloc 14bis; Section I; Superficie 406,81m ²	Dolisie / Qtier Bacongo	Niari	MAPAKA Eugénie
30	1927 du 16/08/2013	Parcelle 106; Bloc /; Section G; Superficie 420,51m ²	Dolisie / Qtier Capable	Niari	TCHICAYA Jean Christophe

Au delà de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable (Art, 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Pour Insertion Légale
Dolisie, 23 Mars 2015

Bernard KIBOULOU
Inspecteur Principal

Courrier des lecteurs

Pour un courageux aggiornamento

Le football congolais est en retard d'une guerre. Les bons résultats des Diables-Rouges ou ceux de l'A.C Léopards, obtenus ces derniers temps? C'est l'arbre qui cache la forêt. Au fil des années, le football du Maghreb et celui de l'Afrique de l'Ouest a changé de statut. Il tend vers le professionnalisme. En Afrique centrale, des clubs sortent du lot, comme ceux du Gabon et le T.P Mazembé de Lubumbashi. Tout nous différencie, notamment dans le modèle de gestion et d'animation. Il faudra, un jour, prendre le bon chemin. De ce point de vue, la Fécofoot (Fédération congolaise de football), qui n'est pas moins responsable de la baisse de notre football, a la noble mission de convaincre les clubs à se restructurer, si possible dans le cadre de la fameuse loi de 1901 dont ils tirent leur existence juridique. Car, qui ne se remet pas en cause n'évolue pas. Nos clubs donnent l'impression de survivre. Un club qui repose, uniquement, sur une ou trois personnes, court le risque de dislocation, de faillite. Il sera difficile, dans les conditions actuelles, de tirer quoi que ce soit de nos équipes. Quelle fierté pour la Fécofoot de gérer des clubs bidons, inorganisés alors qu'elle a suffisamment de repères pour calquer leur organisation sur ce qui se fait de mieux au niveau des grands clubs en Afrique? Poursuivre Championnat national et Coupe du Congo est assez routinier et loin de régénérer notre football tombé trop bas. C'est même, dirait l'autre, un cautère sur une jambe de bois. Il faut un courageux aggiornamento, pour sortir notre football des sentiers battus.

Salomon BABOTE

Claude Le Roy aux Diables-Rouges U-23

Mauvaise surprise pour Claude Le Roy! Rassemblés à Casablanca, où ils vont affronter le Maroc A', vendredi 27 mars, les Diables-Rouges U-23 seront privés de Boukama-Kaya. L'international congolais du Recreativo Libolo (Angola) n'a pas reçu son billet à temps, et n'a donc pu faire le déplacement de Casablanca. Le Roy ne dispose, donc, que de 17 joueurs. Qu'importe. Il leur a livré son traditionnel message: «Nous jouons contre le Maroc A'. Ici, les équipes seniors sont reparties en catégorie A et A', mais que ça soit A ou A', c'est la même importance, et ce match est un match important pour nous, au regard de notre calendrier international. Ce groupe devra se retrouver pour disputer les éliminatoires du Championnat d'Afrique des U-23, au mois de mai, et il y a, pour nous, les Jeux africains qui seront organisés chez nous, à Brazzaville, en septembre. J'avais voulu faire deux matches ici, mais cela n'a pas été possible, et on ne m'a pas toujours dit pourquoi. Nous aurons pu profiter de cette journée Fifa pour progresser. On ne peut franchir les paliers qu'en travaillant, mais nous allons, à coup sûr, perdre des places dans le classement Fifa, pour n'avoir pas joué un match comptant pour le classement Fifa».

Championnat national de football

Le public boude le spectacle

L'Etoile du Congo s'est emparée du leadership du championnat national d'élite Ligue 1, au sortir des rencontres de la 16^{ème} journée disputées en début de semaine. Mais, le championnat se déroule devant des banquettes presque vides. Le public, à cause sans doute des balbutiements des joueurs, a déserté les gradins.

Il y a inflation de matchs! On joue beaucoup ces jours-ci, à Brazzaville comme à Pointe-Noire. Mais, le public n'y trouve plus tout à fait son compte. Et son désengagement des gradins fait du tort à notre football. Dans la mesure où il en est un incontournable compagnon de tous les temps, en ce qu'il permet, en partie, de vivre tout comme l'est la presse sportive. Il est à souhaiter que le public se réconcilie avec son football, retrouve le chemin des stades, en mettant un terme à son désintéressement qui porte préjudice à son développement. Parce que notre football a appris à vivre à partir des retombées financières générées par ses joues.

Ainsi, l'inflation de matchs sollicite plus que jamais les joueurs. Des



Etoile du Congo dans un stade où les gradins sont presque dégarnis.

amateurs dont, curieusement, la principale activité serait jouer au football sans être ni semi ni professionnels, alors que la Fifa exige leur professionnalisation. Le démentiel calendrier qu'on leur astreint les déstabilise qu'il ne les conforte.

C'est à cette sollicitude que les clubs ont répondu encore, au début de la semaine, au Stade Massamba-Débat comme au Complexe sportif de Pointe-Noire. Des clubs en sont sortis avec des

fortunes diverses: victorieux ou battus! Des résultats ont confirmé l'appétit des ogres, décidés à tout faire sauter sur leur passage, le cas le plus épatant est celui d'Etoile du Congo, qui a fait une expédition punitive, lundi 23 mars, à Pointe-Noire où elle a épinglé l'A.S Cheminots (2-1), grâce aux buts de Rochel Kivouri et Bersly Obassi. Dans la même ville, et le même jour, Tongo F.C a fait mordre le gazon synthétique à La Mancha sur le score

identique: 2-1.

Mardi 24 mars, mais à Massamba-Débat, à Brazzaville, CARA s'est cassé les dents face à J.S.T (1-0), tandis que Patronage Sainte-Anne et Nico-Nicoyé faisaient jeu égal (1-1). Enfin, jeudi 26 mars, en match remis de la 15^{ème} journée, à Massamba-Débat, les Diables-Noirs ont marqué leur retour en éclaboussant, tout simplement, l'A.S Cheminots: 4-0.

G.M.

UEFA

Michel Platini, un président intuitif et collectif!

Il n'y a pas eu de suspense à Vienne, où Michel Platini, unique candidat à sa propre succession, a été réélu, lors du 39^{ème} congrès de l'UEFA (Union européenne). Le Français de 59 ans, ex-triple ballon d'or européen (1983, 1984, 1985) et ancien célèbre n° 10 de l'équipe de France, a été reconduit par acclamation, pour un troisième mandat à la tête de l'instance du football européen. Administrateurs et observateurs avertis ne tarissent pas d'éloge à son égard.

Lors des quatre prochaines années, Michel Platini, qui totalisera 60 ans, en juin prochain, aura à cœur de veiller à la continuation et au succès du fairplay financier, en vertu duquel les clubs ne doivent pas dépenser plus qu'ils ne gagnent, la mise en place de la Ligue des nations qui remplacera les matchs amicaux entre sélections européennes, à partir de 2018. Toutefois, il s'est dit confiant quant à la bonne tenue de l'Euro 2016, en France, et de celui de 2020, organisé dans treize villes européennes.

Platini a su, au fil du temps, créer un solide consensus autour de sa gouvernance. Il a, par exemple, mis en œuvre des changements de grande envergure pour le foot, en lançant des programmes d'aides pour les fédérations les moins développées d'Europe. Il est aussi capable d'allier sport et business, de manière harmonieuse. L'instance européenne touchera 2,24 milliards d'euros, par saison, jusqu'en 2018, grâce aux droits télévisés des compétitions continentales européennes. Par ailleurs, Michel Platini a su ménager les grands et satisfaire les petits. Il est intuitif et sait jouer collectif. «C'est un président qui a de l'autorité et a appris le jeu politique pour donner à l'U.e.f.a



Michel Platini (au centre) a été réélu pour un troisième mandat de quatre ans à la tête de l'Uefa.

une forte légitimité. Il est respecté pour la bonne gouvernance et son combat pour les bonnes valeurs à la Fifa. Il consulte et écoute les besoins des dirigeants des fédérations et des clubs, bénéficie du soutien de la famille du foot et prône un leadership ouvert. Il lutte contre le racisme et la violence

dans les stades et a su ménager les grands et satisfaire les petits. Il est intuitif et sait jouer collectif, c'est un président qui a de l'autorité et a appris le jeu politique pour donner à l'U.e.f.a une forte légitimité. C'est un excellent leader qui a mis un visage humain sur le foot. Droit et honnête, il a réalisé un tra-

vail formidable. Tout le monde est satisfait de son administration. Michel Platini aura l'ambition de devenir un jour patron de la Fifa (Fédération internationale de football association)», ont confié des administrateurs et observateurs avertis du football.

Ira-t-il à la conquête de la Fifa ?

Est-ce le dernier mandat du patron de foot européen? Au moment où Sepp Blatter, son grand rival, s'apprête à remplir pour un cinquième mandat à la tête de la Fifa, à l'âge de 79 ans, Platini pourrait trouver dans la conquête du gouvernement du football international un ultime défi. Mais rien n'est moins sûr, car les deux hommes, autrefois alliés, sont, maintenant, rivaux.

Alain-Patrick MASSAMBA

Footballeurs les plus riches de l'année

L'Argentin Lionel Messi, premier de France Football

Comme chaque année, France Football a publié son classement des footballeurs les mieux payés de la planète foot. Aucun Africain ne figure parmi les dix meilleurs, Yaya Touré n'étant que douzième.

Indétrônable Lionel Messi! Déjà sur la plus haute marche du podium en 2010, 2011, 2012 et 2014, l'Argentin est, une nouvelle fois, le joueur le mieux payé au monde, cette année.

Avec 65 millions d'euros perçus en 2014/15 (dont 36 millions de salaire), le quadruple Ballon d'Or écrase la concurrence, notamment Cristiano Ronaldo (54 millions) et son coéquipier, le Brésilien Neymar (36,5 millions). Douzième, comme la saison passée, Yaya Touré est le premier - et unique - Africain du Top 20. Avec 20 millions d'euros empochés cette saison (16,7 millions de salaire, 2,8 millions de contrat publicitaires et 500 000 euros de primes), l'Ivoirien

reste aux portes du Top 10 (dixième, Robert Lewandowski ne touche «que» 200 000 euros de plus) et voit ses revenus augmenter de quatre millions d'euros par rapport à l'an passé. Notons que ce classement ne prend en compte que les revenus touchés sur la saison (salaires, primes, contrats publicitaires) et non la fortune totale amassée par chaque footballeur, durant sa carrière; un domaine dans lequel Samuel Eto'o reste le maître sur le continent.

Une palette complète de services professionnels à votre disposition

- INTEGRATEUR NATIONAL & INTERNATIONAL
- MANUTENTION PORTUAIRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- FRET AERIEU & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- LOGISTIQUE
- DEMENAGEMENT

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL
 BRAZZAVILLE: 1, AVENUE FOCH (Dev à la Matric) / TEL: (+242) 05 550 10 87 / 06 622 00 01
 POINTE-NOIRE: ROND-POINT KASSA (Dev au CET) / TEL: (+242) 05 550 10 75 / 06 622 00 03
 Modèles du réseau GTO

www.ginternational.net